



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 26-30 novembre 2018

Distribution: générale	Point 8 de l'ordre du jour
Date: 3 septembre 2018	WFP/EB.2/2018/8-B/1/DRAFT
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plan stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de plan stratégique de pays provisoire – Somalie (2019-2021)

Durée	1 ^{er} janvier 2019-31 décembre 2021
Coût total pour le PAM	961 000 000 dollars É.-U.
Marqueur de l'âge et de l'égalité hommes-femmes*	3

* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

Depuis plus de 20 ans, la Somalie est le siège de conflits fréquents, d'instabilité politique et de chocs environnementaux et économiques qui provoquent la faim et la malnutrition à grande échelle. Malgré d'importants progrès d'ordre politique, la pauvreté est omniprésente, et de nombreux Somaliens n'ont pas accès aux services publics de base. L'insécurité alimentaire chronique et une mauvaise nutrition, aggravées par les chocs et la faiblesse des systèmes alimentaires et des capacités nationales, posent un défi à la réalisation de l'objectif de développement durable 2, à savoir éliminer la faim.

Pour faire face à ces difficultés, le PAM a adopté une approche globale qui reconnaît le caractère interdépendant du secours, de la nutrition, de la résilience, des systèmes alimentaires, du renforcement des capacités et des partenariats. Dans le cadre du présent plan stratégique de pays provisoire, le PAM continuera de répondre aux besoins essentiels tout en appuyant les systèmes nationaux, notamment en collaborant avec les autorités nationales et les partenaires pour mettre en place des filets de sécurité fiables réactifs face aux chocs, renforcer les systèmes alimentaires ainsi que les capacités nationales au moyen d'une approche consolidée. Ainsi, tout en continuant

Coordonnateurs responsables:

Mme E. Joergensen
Directrice régionale
Afrique orientale et centrale
courriel: erika.joergensen@wfp.org

M. L. Bukera
Directeur de pays
courriel: laurent.bukera@wfp.org

de tirer parti de son avantage comparatif et de sa couverture pour intervenir en cas de crise, le PAM intensifiera ses activités liées aux filets de sécurité et au renforcement de la résilience, en travaillant dans les domaines étroitement liés entre eux que sont l'aide humanitaire, le développement et la consolidation de la paix.

Le présent plan stratégique de pays provisoire intègre les enseignements tirés des programmes du PAM et tient compte des observations recueillies dans l'ensemble de la Somalie au cours des consultations menées avec les parties prenantes. Il est en phase étroite avec le plan national de développement de la Somalie pour 2017–2019 et ses plans de développement régional, ainsi qu'avec les priorités de l'action humanitaire et du redressement concernant la sécurité alimentaire et la nutrition, énoncées dans le plan d'aide humanitaire et l'évaluation de l'impact de la sécheresse et des besoins qui en découlent. Il renforce ainsi l'engagement pris par le PAM de travailler dans le respect des priorités nationales pour réaliser l'objectif de développement durable 2.

Le PAM collaborera avec toute une gamme d'acteurs afin de fournir une assistance efficace, efficace et équitable, notamment dans le cadre de partenariats innovants avec des institutions gouvernementales nationales et régionales, des organismes des Nations Unies, d'autres organisations internationales, des organisations non gouvernementales nationales et internationales, la société civile et le secteur privé.

Le présent plan stratégique de pays provisoire contribue à la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17 et des résultats stratégiques 1, 2, 4, 5 et 8 du PAM à travers six effets directs stratégiques:

- *Effet direct stratégique 1:* Les personnes en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones touchées par des catastrophes naturelles ou causées par l'homme ont accès à une alimentation suffisante et nutritive et à des aliments nutritifs spécialisés qui permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base pendant et après les chocs.
- *Effet direct stratégique 2:* Les personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées sont mieux à même de résister aux chocs et autres perturbations tout au long de l'année.
- *Effet direct stratégique 3:* Les enfants en situation d'insécurité alimentaire et souffrant de malnutrition, les adolescentes, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, ainsi que les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe, dans les zones où les taux de malnutrition aiguë demeurent très élevés, voient leur état nutritionnel s'améliorer tout au long de l'année.
- *Effet direct stratégique 4:* D'ici à 2021, les institutions nationales, les acteurs du secteur privés, les petits exploitants et les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel bénéficient de systèmes alimentaires plus résilients, inclusifs et nutritifs.
- *Effet direct stratégique 5:* D'ici à 2021, les institutions nationales disposent de politiques, de capacités et de systèmes plus solides pour venir en aide aux populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel.
- *Effet direct stratégique 6:* La communauté humanitaire est mieux à même de venir en aide aux personnes vulnérables et de subvenir à leurs besoins toute l'année.

Ensemble, ces effets directs stratégiques aideront la Somalie à s'engager sur la voie de l'élimination de la faim, du redressement et de la stabilité durable.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique provisoire pour la Somalie (2019–2021) (WFP/EB.2/2018/8-B/1), pour un coût total pour le PAM de 961 000 000 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte national

1. Ces deux dernières décennies, la Somalie a connu des périodes prolongées de conflits, d'instabilité politique et de chocs environnementaux et économiques, avec pour conséquence la faim et la malnutrition qui sévissent sur une large échelle. Plus de la moitié des 12,3 millions d'habitants vivent au-dessous du seuil de pauvreté, qui est de 1,9 dollar par jour¹. Le conflit, la sécheresse et les inondations ont provoqué des déplacements massifs: 2,1 millions de Somaliens sont déplacés² et 1 million de Somaliens supplémentaires sont réfugiés dans les pays voisins.
2. Depuis 2012, la Somalie a évolué d'une situation d'État "failli" à une situation d'État "fragile" avec l'établissement du Gouvernement fédéral de la Somalie. La mise en place d'institutions politiques permanentes et d'une structure institutionnelle fédérale continue de progresser. Toutefois, la plus grande partie du peuple somalien n'a toujours pas profité de cette évolution. Les cycles de conflit, de sécheresse et d'inondations, les dégâts causés aux infrastructures et la déficience des capacités des systèmes politiques ont laissé un grand nombre de personnes sans accès aux services publics de base.
3. Les inégalités sont grandes. Les zones d'installation des personnes déplacées sont les plus désavantagées, avec des taux de pauvreté dépassant 70 pour cent³. De 70 à 80 pour cent des personnes déplacées et des réfugiés sont des femmes et des enfants⁴. Pour ce qui est de l'inégalité entre les sexes, la Somalie affiche le quatrième taux le plus élevé au monde⁵, avec des niveaux considérables de violence sexiste, de pratiques préjudiciables comme les mariages précoces et les mutilations génitales féminines, la sous-représentation des femmes au sein des organes décisionnels et les coutumes discriminatoires liées à la production, l'approvisionnement, l'achat et la préparation des aliments. Les taux de scolarisation et le niveau d'instruction sont faibles, et l'accès à l'éducation est biaisé en faveur des garçons, qui constituent 56 pour cent des enfants inscrits dans les écoles primaires⁶. Seuls 17 pour cent des enfants vivant dans des zones rurales et des zones d'installation de personnes déplacées sont inscrits dans des écoles primaires⁷. En Somalie, la population de jeunes ne cesse de croître et le chômage des jeunes est préoccupant.
4. À compter de mi-2015, de graves sécheresses, le conflit, les déplacements accrus, le manque d'accès aux services de base et l'absence d'un système de protection sociale structuré ont provoqué une crise alimentaire et nutritionnelle aiguë qui a conduit la Somalie au bord de la famine en 2017. L'intensification de l'assistance humanitaire et certaines améliorations saisonnières ont contribué à éviter la famine, mais les besoins d'aide humanitaire et de redressement devraient rester élevés.

1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2

5. En 2016, le Gouvernement somalien a lancé officiellement son plan pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et établi son premier plan national de

¹ Voir <http://www.worldbank.org/en/country/somalia/overview>.

² Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies. 2018 *Somalia: Humanitarian Dashboard – January 2018*.

³ Voir <http://www.worldbank.org/en/country/somalia/overview>.

⁴ Programme des Nations Unies pour le développement. 2016 *Gender in Somalia Brief 2*.

⁵ Centre de développement – Organisation de coopération et de développement économiques. Indice Institutions sociales et égalité homme-femme, 2014

⁶ Gouvernement fédéral de la Somalie. 2017. *Education Sector Analysis 2018–2020*.

⁷ *Ibid.*

développement depuis plus de 30 ans. En s'appuyant sur le pacte pour un new deal, le plan national de développement, couvrant la période 2017–2019, expose les grandes lignes d'une stratégie visant à accélérer la transformation socio-économique afin de réduire la pauvreté, relancer l'économie et transformer la société somalienne de manière juste et équitable pour les hommes et pour les femmes⁸. Les ODD sont pleinement intégrés dans tous les aspects du plan. Plusieurs chapitres se rapportent à l'ODD 2, y compris ceux ayant trait au développement humain et social, au développement économique et à la résilience. Néanmoins, il n'existe pas de données concrètes sur les indicateurs relatifs aux ODD (avec ventilation selon l'âge et le sexe)⁹.

Accès à une alimentation suffisante tout au long de l'année

6. Depuis la famine en 2011, l'insécurité alimentaire a légèrement régressé grâce aux investissements à caractère humanitaire dans le secours et le redressement et aux facteurs environnementaux et politiques positifs. Cependant, les pluies ont fait défaut pendant cinq saisons consécutives depuis 2016 et on estime que 5,4 millions de personnes sont exposées à une insécurité alimentaire aiguë: 2,7 millions souffrent d'une insécurité alimentaire atteignant les niveaux de crise ou d'urgence et 2,7 millions sont dans une situation difficile¹⁰.

Mettre fin à toutes les formes de malnutrition

7. Une analyse des tendances entre 2001 et 2011 a indiqué que le taux moyen national de retard de croissance était de 24,9 pour cent; les données de 2015 montrent que la prévalence est tombée à 12 pour cent¹¹, taux qui est considéré, selon les normes de l'Organisation mondiale de la Santé, comme acceptable. En novembre 2017, le taux national de malnutrition aiguë globale était de 13,8 pour cent (considéré comme grave), avec des taux dépassant le seuil critique dans plusieurs sous-régions et parmi les personnes déplacées. La prévalence de l'anémie atteint 59,3 pour cent (grave problème de santé publique) dans certaines zones et la carence en vitamine A chez les enfants âgés de 6 à 59 mois atteint 33,3 pour cent. La prévalence de la malnutrition aiguë parmi les personnes atteintes du VIH et de la tuberculose est de 43,6 pour cent, et 17,6 pour cent d'entre elles souffrent de malnutrition grave¹².

Doubler la productivité agricole et les revenus des petits exploitants

8. La récente sécheresse a eu des répercussions considérables sur la productivité agricole et les revenus des petits exploitants. La production a diminué en raison de la réduction des superficies cultivées et de la baisse des rendements¹³. Plus de 6,4 millions de têtes de bétail ont péri, approximativement 12 pour cent du cheptel avant la sécheresse¹⁴. Le secteur de l'élevage procure du travail et de la nourriture à plus de 60 pour cent de la population, de sorte que les chocs qui touchent l'élevage ont d'importantes répercussions sur la subsistance et les revenus monétaires. Les femmes sont très présentes dans le secteur

⁸ Plan national de développement pour 2017–2019, p. iii.

⁹ Les progrès accomplis dans la réalisation des cibles de l'ODD 2 ne peuvent donc pas être décrits de manière précise pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons en Somalie.

¹⁰ Entre janvier et juin 2018, selon une évaluation du Groupe d'évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition et du Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine publiée en janvier 2018.

¹¹ Groupe d'évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition. 2017. *2016 Somali Infant and Young Child Nutrition Assessment: Infant and Young Child Nutrition Practices, Barriers and Facilitators*.

¹² S'agissant de l'ampleur du problème, selon le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le taux de prévalence du VIH en Somalie est de 1 pour cent. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, environ 30 000 nouveaux cas de tuberculose sont enregistrés par an.

¹³ Gouvernement fédéral de la Somalie, Banque mondiale, Union européenne et Nations Unies. 2018. *Drought Impact Needs Assessment*.

¹⁴ Groupe de la Banque mondiale et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2018. *Rebuilding Resilient and Sustainable Agriculture in Somalia*, Somalia Country Economic Memorandum Volume 1, 2018.

informel, en particulier les microentreprises, le petit commerce et les marchés¹⁵, tandis que les hommes participent généralement davantage au travail agricole et aux emplois formels. Les femmes ne bénéficient pas d'un accès égal aux intrants de production et aux technologies¹⁶ nécessaires dans l'agriculture, l'élevage et la pêche, ni à la terre, à l'eau et aux services financiers.

Systèmes alimentaires durables

9. L'insécurité, l'instabilité politique et l'absence de réglementation et de liquidités, ainsi que le manque d'infrastructures et la vulnérabilité face aux chocs climatiques fragilisent les systèmes alimentaires. La production vivrière est faible et la Somalie est aujourd'hui tributaire des importations. Les installations de transformation qui permettraient d'éviter les pertes après récolte ou ajouter de la valeur font défaut. La Somalie manque de normes de sécurité sanitaire et de qualité des aliments, de systèmes d'information sur les marchés et d'une réserve alimentaire publique pour atténuer les chocs. Le secteur bancaire offre des services à une clientèle restreinte, et de nombreuses personnes, en particulier les femmes, n'ont guère accès aux services de crédit, d'assurance et autres services financiers.

Environnement macroéconomique

10. L'économie de la Somalie est tributaire des importations, ce qui crée un déficit commercial financé par les envois de fonds et l'aide internationale¹⁷. L'agriculture, principalement l'élevage, représente le secteur le plus important, le plus gros employeur dans les zones rurales et la principale source de recettes d'exportation. Du fait de l'importance économique croissante de l'élevage et des exportations de bétail, au moins 75 pour cent du produit intérieur brut provient de l'agriculture. Les agriculteurs perdent tous les ans jusqu'à 30 pour cent de leurs récoltes en raison du mauvais entreposage après-récolte, ce qui limite le potentiel de croissance des exportations¹⁸. Les marchés intérieurs sont reliés au Kenya et aux États du Golfe via les ports et les villes proches des frontières avec le Kenya, l'Éthiopie et Djibouti.
11. L'économie affiche une croissance moyenne de 3,4 pour cent par an, mais elle est vulnérable face aux chocs liés aux marchés, en particulier les fluctuations des cours des produits de base, et aux chocs environnementaux¹⁹. La taille modeste de l'économie formelle et les difficultés à recouvrer les taxes compte tenu de l'insécurité et des contraintes institutionnelles limitent la capacité du Gouvernement à générer des recettes et à stabiliser l'environnement macroéconomique. Le Gouvernement s'appuie sur les aides publiques au développement, qui représentaient 21 pour cent du produit intérieur brut en 2016²⁰. Le chômage est élevé: 48 pour cent chez les moins de 30 ans²¹ et 74 pour cent pour les femmes²².

Liens intersectoriels

12. La pauvreté et l'absence d'un système national de protection sociale inhibent l'accès à des aliments nutritifs (ODD 1). La Somalie figure parmi les pays les plus faibles du monde

¹⁵ Banque mondiale. 2017. *Somali Poverty Profile 2016: Findings from Wave 1 of the Somali High Frequency Survey*.

¹⁶ Gouvernement fédéral de la Somalie, Banque mondiale, Union européenne et Nations Unies. 2018. *Drought Impact Needs Assessment*.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Banque africaine de développement. 2018. *Perspectives économiques en Afrique 2018*.

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

²² Programme des Nations Unies pour le développement. 2016. *Gender in Somalia Brief 2*.

s'agissant des indicateurs de santé²³, qui font état régulièrement de mauvaises conditions de nutrition et de santé (ODD 3). En raison du faible niveau d'instruction et de scolarisation, les enfants et les jeunes sont peu informés de la sécurité alimentaire et de la nutrition et les perspectives d'emploi et les moyens d'existence sont limités (ODD 4). Les fortes inégalités entre les sexes aggravent l'insécurité alimentaire car elles réduisent l'accès des femmes à des aliments nutritifs (ODD 5). Le manque d'installations et les mauvaises pratiques en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement aggravent le mauvais état de santé et la malnutrition (ODD 6). La croissance économique est insuffisante pour fournir des emplois à tous ceux qui sont en mesure de travailler, ce qui compromet la capacité des Somaliens à se procurer une alimentation suffisante (ODD 8). Le manque d'infrastructures entrave le transport des produits alimentaires vers les marchés et les populations vulnérables (ODD 9). Le conflit, mais aussi les dégâts causés aux infrastructures et les problèmes d'accès qu'il provoque, limitent l'accès à la nourriture et sa disponibilité (ODD 16).

1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim

13. Les causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sont complexes. L'accès des ménages aux aliments est entravé par la faible production agricole et les importantes pertes de bétail enregistrées pendant des années consécutives, la pauvreté, le conflit, les déplacements, l'instabilité politique et économique, l'inégalité entre les sexes, la faiblesse des revenus et les chocs climatiques. Les difficultés sont plus grandes pour les ménages pauvres, les personnes déplacées, les groupes marginalisés y compris les femmes, les minorités défavorisées et les clans et groupes de lignage, ainsi que les classes sociales vulnérables, comme les ménages dirigés par une femme, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées. Les Somaliens s'appuient sur le capital social, les réseaux familiaux et le soutien entre clans pour subvenir à leurs besoins essentiels. Des années de conflit ont dégradé le capital naturel, ce qui accentue la vulnérabilité et la faim aiguë. La sécheresse a exacerbé les vulnérabilités existantes et la marginalisation sociale, économique et politique des femmes qui assument des responsabilités disproportionnées²⁴, ce qui peut compromettre leur capacité à subvenir à leurs propres besoins alimentaires et à ceux des personnes à leur charge.
14. L'insécurité alimentaire est plus fréquente et de plus grande ampleur dans des régions du nord (Sool, Sanaag et Togdheer), du centre (Galgaduud, Hiiraan et Mudug sud) et du sud (Bakol, Gedo et parmi les populations déplacées concentrées autour des districts de Baidoa et de Kismayo)²⁵. Compte tenu de la capacité limitée à résister face aux chocs et aux facteurs perturbateurs, l'insécurité alimentaire continuera probablement d'augmenter faute d'assistance.
15. La migration vers les principaux centres urbains augmente, alimentée par les sécheresses récurrentes. L'insécurité alimentaire est de plus en plus liée à la pauvreté urbaine, et les personnes déplacées (qui ont dans une grande mesure perdu leurs possibilités de subsistance et leurs réseaux de soutien communautaire) présentent systématiquement les taux de malnutrition aiguë globale et d'insécurité alimentaire les plus élevés. Un nombre croissant de réfugiés et de personnes de retour des pays voisins se heurtent aux mêmes difficultés et ont besoin d'aide pour protéger leur sécurité alimentaire et leur état nutritionnel.

²³ Pour ce qui concerne l'espérance de vie, la mortalité maternelle, la mortalité des enfants de moins de 5 ans et la couverture immunitaire.

²⁴ Gouvernement fédéral de la Somalie, Banque mondiale, Union européenne et Nations Unies. 2018. *Drought Impact Needs Assessment*.

²⁵ Analyse intégrée du contexte en Somalie (2007–2017).

16. Une analyse causale de la nutrition menée dans le sud de la Somalie a permis de constater que la malnutrition était provoquée par l'insécurité alimentaire et des facteurs socio-culturels qui induisent des pratiques d'alimentation et de soin des nourrissons et des jeunes enfants sous-optimales²⁶. Ces facteurs sont notamment les inégalités systémiques entre les sexes qui se manifestent dans les charges de travail démesurées des femmes (travail domestique et occasionnel), la prévalence des mariages et des maternités précoces, le faible niveau d'éducation formelle chez les filles, les restrictions concernant la libre circulation, l'absence de services de santé sexuelle et reproductive, et les croyances socio-culturelles discriminatoires concernant les pratiques de soin des enfants et de recherche de la santé.

1.4 Priorités pour le pays

Priorités du Gouvernement

17. Le plan national de développement constitue le cadre global des priorités de développement en Somalie²⁷. Il est fortement centré sur la réduction de la pauvreté et il s'articule autour de six piliers: consolidation de la paix, sécurité et état de droit; renforcement des institutions; croissance économique inclusive et durable (ciblant le secteur privé et l'agriculture, l'élevage et la pêche); développement social et humain (ciblant la santé, la nutrition et l'éducation); remise en état des infrastructures; et renforcement de la résilience nationale. Les thèmes transversaux du plan sont les suivants: problématique hommes-femmes, jeunes, développement des capacités, droits de l'homme et environnement. Les priorités retenues pour l'élaboration d'un cadre de protection sociale et d'un système de filets de sécurité sont exposées dans le chapitre du plan relatif au renforcement de la résilience.

Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires

18. Le plan d'aide humanitaire pour la Somalie (2018) a quatre objectifs: apporter une assistance vitale, ramener la malnutrition en dessous du seuil d'urgence, promouvoir la protection et reconstituer les moyens d'existence²⁸. Une évaluation de l'impact de la sécheresse et des besoins lancée par le Gouvernement fédéral de la Somalie, l'Union européenne, les Nations Unies et la Banque mondiale, expose une stratégie de redressement face à la sécheresse, qui complète le plan d'aide humanitaire et le plan national de développement. Elle s'intègre dans un cadre de redressement et de résilience visant à prévenir les famines récurrentes. Le Gouvernement et les parties prenantes de l'aide humanitaire et du développement s'efforcent de réduire le nombre de personnes ayant besoin d'une assistance humanitaire en renforçant la résilience face aux chocs moyennant l'amélioration de la sécurité alimentaire, le développement économique, l'égalité entre hommes et femmes, la création d'emplois, la protection sociale, l'atténuation du changement climatique, le renforcement des systèmes d'alerte rapide et de la gestion des risques de catastrophe, et des solutions durables pour les personnes déplacées.
19. Le cadre stratégique des Nations Unies pour la période 2017–2020 décrit l'appui des Nations Unies en Somalie pour la consolidation de la paix et de l'État. Le cadre fixe cinq priorités, le PAM contribuant au renforcement de la résilience et aux possibilités socioéconomiques.

²⁶ Consortium pour le renforcement de la nutrition dans le sud de la Somalie. 2015. *Nutrition Causal Analysis Study: South and Central Somalia*.

²⁷ Des plans de développement régional ont également été définis par chacune des administrations régionales, qui fixent des priorités semblables et qui ont aussi été prises en compte dans l'élaboration du présent PSPP.

²⁸ La problématique hommes-femmes a été intégrée dans le plan d'aide humanitaire.

20. Les consultations avec les parties prenantes du plan stratégique de pays provisoire (PSPP) qui se sont tenues dans toute la Somalie en février 2018²⁹ ont fait ressortir un réel désir d'intensifier les initiatives de redressement et de renforcement de la résilience pour réaliser l'ODD 2. Conformément au plan d'aide humanitaire, à l'évaluation de l'impact de la sécheresse et des besoins, au cadre de redressement et de résilience et au plan national de développement, les parties prenantes ont cité les priorités suivantes:
- fourniture d'une assistance de secours accompagnée de l'intensification des initiatives de redressement et de résilience qui s'attaquent aux causes profondes de la vulnérabilité;
 - production locale, appuyée par des achats locaux, en reliant les agriculteurs et les consommateurs aux marchés, en renforçant les contrôles de la qualité des aliments et en fournissant un soutien technique pour l'enrichissement des aliments;
 - remise en état des infrastructures en rapport avec la production vivrière et l'accès à la nourriture;
 - collaboration avec le Gouvernement sur la mise en œuvre des programmes et le renforcement de ses capacités à élaborer et à mettre en application des politiques (sécurité alimentaire, nutrition, protection sociale et filets de protection sociale, alerte rapide et gestion des catastrophes);
 - repas scolaires;
 - possibilités d'emploi pour les jeunes;
 - éducation et messages en matière de nutrition dans l'ensemble des programmes;
 - prise en compte des besoins des groupes vulnérables, notamment les personnes âgées, les personnes vivant avec des handicaps, les personnes déplacées, ainsi que les besoins spécifiques des femmes, des hommes, des garçons et des filles;
 - solutions visant à prévenir de nouveaux déplacements de personnes et à rétablir leur productivité; et
 - programmation d'activités relatives à l'égalité des sexes.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Expérience du PAM et enseignements

21. Selon une évaluation du portefeuille d'activités menée à la fin de 2017, le principal avantage comparatif du PAM en Somalie résidait dans la mise à l'échelle des interventions d'urgence. L'étude a permis de conclure à la possibilité d'élargir les initiatives de résilience en collaboration avec les partenaires stratégiques et de coopérer plus étroitement avec le Gouvernement, s'agissant de l'élaboration de politiques et du renforcement des capacités à définir de nouvelles politiques. Les recommandations préliminaires³⁰ issues du rapport sont notamment les suivantes:
- exercer un rôle de chef de file dans l'élaboration et la mise en place à titre pilote d'un filet national de protection sociale;
 - définir une stratégie à long terme d'assistance aux personnes déplacées;

²⁹ Avec la participation de représentants des ministères du gouvernement fédéral, des États membres fédéraux, des organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales (ONG), de la société civile, du secteur privé et des donateurs.

³⁰ Le rapport intégral de l'évaluation du portefeuille d'activités sera présenté au Conseil d'administration en novembre 2018.

- axer les activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs et Assistance alimentaire pour la formation, non plus sur les transferts en faveur des bénéficiaires mais sur la qualité des actifs et des moyens d'existence créés grâce à ces activités;
 - améliorer le ciblage;
 - intégrer la problématique hommes-femmes et la protection dans les programmes;
 - élaborer une stratégie de renforcement des capacités;
 - perfectionner les programmes en matière de nutrition et de santé; et
 - mettre en harmonie les activités de repas scolaires dans le cadre d'une stratégie interinstitutions en matière d'éducation.
22. Pour l'élaboration du présent PSPP, le Bureau du PAM en Somalie s'est aussi appuyé sur les conclusions et les recommandations issues d'autres études:
- *L'évaluation à mi-parcours de l'intervention prolongée de secours et de redressement 200844 (2015)* a recommandé de rationaliser les programmes de nutrition et de santé, de mettre davantage l'accent sur d'autres modalités de transfert en complément de l'assistance en nature, de continuer d'appliquer des approches de résilience des communautés avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la FAO, et de collaborer avec l'UNICEF afin de veiller à ce que les repas scolaires contribuent à améliorer les résultats scolaires.
 - *L'examen stratégique des programmes de repas scolaires* réalisé en 2017 a permis de constater que les repas scolaires encourageaient les enfants à continuer d'aller à l'école et favorisaient l'assiduité et les résultats scolaires.
 - *Enseignements consolidés de la phase pilote de la stratégie conjointe de résilience (2017)*: cette étude a permis de confirmer la valeur ajoutée de la programmation conjointe mais a souligné que le PAM, l'UNICEF et la FAO devaient améliorer la mise en œuvre conjointe des programmes en établissant une base de données commune des bénéficiaires, en adoptant une théorie du changement commune et en réalisant conjointement le suivi et les comptes rendus sur les résultats.
23. Pour ce qui concerne les ménages où les espèces et les bons électroniques servaient de modalité de transfert, une étude interne menée en 2017 a mis en évidence que les principaux décideurs concernant l'utilisation de l'assistance alimentaire étaient les hommes et non les femmes. Les femmes intervenaient principalement dans la gestion de l'assistance en nature. Cette situation ne déroge pas aux pratiques culturelles discriminatoires, qui attribuent de manière disproportionnée aux hommes le contrôle des ressources productives comme par exemple les revenus des ménages.

2.2 Potentialités pour le PAM

24. En Somalie, le PAM a la possibilité d'adopter une approche intégrée, qui reconnaît le caractère interdépendant de ses activités visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, et de contribuer à la stabilité à long terme. La lutte contre la faim contribue à créer un cycle positif qui a des effets bénéfiques à long terme pour la paix et le développement. La transition vers les filets de sécurité axés sur la résilience, les systèmes alimentaires et le renforcement des capacités contribue à resserrer les liens entre l'action humanitaire, le développement et la consolidation de la paix et soutient le programme pour la paix. Dans ce contexte, les principales potentialités pour le PAM sont les suivantes.

Tirer parti de la couverture

- Faire fond sur son avantage comparatif dans le domaine des interventions d'urgence, en s'appuyant sur l'expérience acquise et la couverture pour venir en aide aux plus

vulnérables. Le PAM devrait étudier la possibilité, après des situations d'urgence, d'opter pour des filets de sécurité dans le cadre d'une approche systématique de redressement et de résilience après des crises, une attention particulière étant portée aux personnes déplacées.

- Mettre à profit l'expansion des transferts de type monétaire et de l'enregistrement biométrique pour promouvoir des marchés équitables, soutenir le développement économique et jeter les bases d'un registre national unique qui servira aux futurs programmes de protection sociale.

Renforcer les systèmes

- Apporter un soutien au Gouvernement pendant la conception et la mise en œuvre initiale d'un filet urbain de protection sociale transposable à une plus grande échelle, ce qui pourrait guider le déploiement d'un futur système de protection sociale dirigé par le Gouvernement.
- Intégrer les prestations de soins de santé et de nutrition et inclure des éléments visant à faire évoluer les relations hommes-femmes et les comportements dans tous les programmes.
- Renforcer les systèmes alimentaires en fournissant un soutien technique pour améliorer les chaînes d'approvisionnement alimentaire.

Appuyer des programmes de qualité

- Renforcer les capacités des institutions nationales en matière d'élaboration des politiques et de mise en œuvre.
- Renforcer l'analyse et le ciblage des groupes vulnérables comme les personnes déplacées, les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées.
- Intensifier les analyses et les programmes à dimension nutritionnelle; définir des objectifs en matière de nutrition et évaluer l'impact des activités en faveur des filets de sécurité et de la résilience sur la nutrition.
- Développer des partenariats innovants et inclusifs, en particulier dans le domaine de la résilience.
- Intensifier les analyses différenciées par sexe et les programmes propres à faire évoluer les relations entre les sexes; inclure les progrès accomplis en matière d'autonomisation des femmes comme un indicateur clé de réussite.
- Promouvoir la protection des personnes les plus vulnérables et de celles qui sont défavorisées par les inégalités durant le ciblage des bénéficiaires et la fourniture de l'assistance.

2.3 Réorientations stratégiques

25. Le PAM tirera parti de son expérience et de son rayon d'action pour fournir davantage d'assistance par le biais de filets de sécurité et renforcer la résilience des populations exposées aux chocs. Les initiatives de renforcement de la résilience seront consolidées et porteront sur les moyens d'existence, l'éducation, la nutrition, les systèmes alimentaires et le renforcement des capacités des institutions nationales pour promouvoir l'autosuffisance et la stabilité.
26. Le programme de repas scolaires mettra davantage l'accent sur les résultats scolaires. Les activités liées aux systèmes alimentaires viseront essentiellement à promouvoir les achats locaux en reliant les producteurs aux marchés et à renforcer l'enrichissement des aliments, l'entreposage, les normes de qualité et de sécurité sanitaire dans le cadre d'une approche globale d'amélioration des chaînes d'approvisionnement alimentaire qui tient compte du

rôle des femmes dans le système alimentaire. Les activités de renforcement des capacités dans le cadre d'une approche consolidée viseront à améliorer les capacités nationales à faire face aux besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et à faciliter le futur transfert de la responsabilité des programmes. Le PAM s'emploiera à promouvoir des améliorations à long terme sur le plan nutritionnel en intégrant dans toutes les activités des messages sur la nutrition et en veillant à ce que l'assistance contribue davantage à faire évoluer les relations entre les sexes.

27. Le PAM continuera à transposer à plus grande échelle les approches fondées sur les marchés, en utilisant si possible les réseaux croissants de détaillants et de banques, et en développant le recours aux transferts de type monétaire. L'enregistrement biométrique et la distribution de l'assistance par l'intermédiaire de la plateforme de gestion des bénéficiaires du PAM (SCOPE) permettront d'améliorer l'accès aux marchés ainsi que le suivi et la transparence.

3. Orientation stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impact escomptés

28. Le but principal du présent PSPP est de continuer à répondre aux besoins urgents tout en exploitant les possibilités d'appuyer les systèmes nationaux dans les domaines de compétence du PAM, notamment la mise en œuvre d'un programme de filets de protection sociale ciblé, fiable, équitable et réactif face aux chocs. Cela suppose donc de fournir aux personnes les plus vulnérables une enveloppe minimale de services, suffisamment souple pour amplifier l'assistance pendant les périodes de crise, d'appuyer le redressement et d'œuvrer dans les domaines étroitement liés entre eux que sont l'aide humanitaire, le développement et la consolidation de la paix. L'amélioration du ciblage pour tenir compte des vulnérabilités, des questions liées à la protection et à l'équité contribuera à lutter contre les inégalités et à favoriser la stabilité. L'égalité entre les hommes et les femmes, la protection et la responsabilité à l'égard des populations touchées sont systématiquement prises en compte dans l'ensemble des activités du portefeuille.
29. Le présent PSPP comprend six effets directs interdépendants correspondant aux ODD 2 et 17 dans les domaines suivants:
- intervention d'urgence durant les crises (effet direct stratégique 1);
 - filets de sécurité pour renforcer la résilience (effet direct stratégique 2);
 - prévention et traitement des problèmes nutritionnels dans les zones où les taux de malnutrition demeurent très élevés (effet direct stratégique 3);
 - remise en état des infrastructures et renforcement des systèmes alimentaires (effet direct stratégique 4);
 - renforcement des capacités des institutions nationales (effet direct stratégique 5);
 - appui aux acteurs pour venir en aide et faire face aux crises (effet direct stratégique 6).
30. Les effets directs stratégiques sont interdépendants et se renforcent mutuellement. Le PAM créera des liens et des passerelles d'orientation à l'intention des populations touchées par une crise (effet direct stratégique 1) afin de leur permettre de participer aux activités de résilience (effet direct stratégique 2), qui seront aussi connectées au soutien à la production (effet direct stratégique 4)³¹. L'assistance liée aux filets de sécurité (effet direct stratégique 2) comportera des mécanismes d'intensification pour faire face aux alertes rapides en cas de crises et prévenir l'aggravation de la sécurité alimentaire (effet direct stratégique 1). Le

³¹ Les dispositifs d'orientation sont décrits dans le cadre des activités proposées pour les effets directs stratégiques 1 et 2.

recours accru aux transferts de type monétaire (effets directs stratégiques 1 et 2) augmentera les possibilités de travailler par l'intermédiaire du système bancaire et favorisera les marchés et les achats au niveau local, ce qui renforcera les systèmes alimentaires (effet direct stratégique 4). La gestion des transferts et l'enregistrement biométrique par l'intermédiaire de SCOPE ouvrira la voie à la mise en place à titre expérimental d'un système national de protection sociale, dans le cadre des mesures de protection sociale du Gouvernement (effets directs stratégiques 2 et 5). Les messages nutritionnels, intégrés dans toutes les activités menées au titre des effets directs stratégiques 1 et 2, contribueront à la réalisation des objectifs en matière de nutrition (effet direct stratégique 3). Les activités axées sur la nutrition destinées à sauver des vies (effet direct stratégique 1) et à renforcer la résilience (effet direct stratégique 3) seront mises en œuvre à travers les installations sanitaires, renforçant ainsi les systèmes nationaux (effet direct stratégique 5). Une approche des systèmes alimentaires (effet direct stratégique 4) permettra de renforcer l'aptitude des personnes à subvenir à leurs besoins alimentaires (effet direct stratégique 1), la résilience des producteurs (effet direct stratégique 2) et les chaînes nationales d'approvisionnement (effet direct stratégique 5). Investir dans les systèmes nationaux (effet direct stratégique 5) permettra de renforcer la capacité du Gouvernement à analyser, cibler et appuyer les groupes vulnérables pendant les crises (effet direct stratégique 1); de favoriser la résilience (effet direct stratégique 2); d'améliorer l'état nutritionnel (effet direct stratégique 3); et de renforcer les systèmes alimentaires (effet direct stratégique 4). Les services de transport aérien (effet direct stratégique 6) permettront aux partenaires d'apporter une aide et de réagir face aux crises (effet direct stratégique 1) et de mettre en œuvre des initiatives de redressement, de résilience et de développement contribuant à la stabilité à long terme.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les personnes en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones touchées par des catastrophes naturelles ou causées par l'homme ont accès à une alimentation suffisante et nutritive et à des aliments nutritifs spécialisés qui permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base pendant et après les chocs

31. Tous les ans, un grand nombre de Somaliens sont confrontés à de grandes difficultés pendant les saisons de soudure et après les crises alimentaires et nutritionnelles provoquées par les sécheresses, les inondations, les chocs sur les marchés et les conflits politiques ou autour des ressources. Cet effet direct est centré sur la fourniture de secours immédiats et d'appui à la nutrition aux personnes vulnérables en situation d'insécurité alimentaire pendant les crises afin de subvenir aux besoins et d'éviter la famine. Cet effet direct est conforme au résultat stratégique 1 du PAM et contribue à la réalisation de la cible 1 de l'ODD 2. Il est aussi étroitement aligné sur les objectifs 1 et 2 du plan d'aide humanitaire et sur les chapitres 7 et 9 du plan de développement national (portant sur le développement social et humain et sur le renforcement de la résilience).

Domaines d'action privilégiés

32. Cet effet direct stratégique est centré sur les intervention face aux crises.

Produits escomptés

33. Quatre produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:

- Les personnes touchées par une crise reçoivent des aliments nutritifs ou des transferts de type monétaire non assortis de conditions qui permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base en temps de crise et qui favorisent la stabilité.
- Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, et les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous

surveillance directe touchés par une crise dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale sont élevés pendant les crises reçoivent des aliments nutritifs spécialisés ciblés qui atténuent la malnutrition, améliorent leur état nutritionnel et bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements tenant compte de la problématique hommes-femmes qui ont des effets bénéfiques.

- Les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes touchés par une crise dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale sont élevés pendant les crises reçoivent des aliments nutritifs spécialisés ou des transferts de type monétaire qui permettent de prévenir la malnutrition et d'améliorer leur état nutritionnel, et bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements tenant compte de la problématique hommes-femmes qui ont des effets positifs.
- Les populations touchées par une crise bénéficient de la bonne coordination de la sécurité alimentaire et de la logistique pendant les interventions humanitaires et des plateformes de prestation de services qui fournissent une assistance vitale en temps voulu et de manière responsable.

Activités essentielles

Activité 1: Fourniture d'une assistance alimentaire et/ou de type monétaire non assortie de conditions, d'aliments nutritifs spécialisés et d'informations et des conseils sur la nutrition favorisant la transformation des relations entre les sexes aux personnes touchées par une crise grâce à la bonne coordination de la sécurité alimentaire et de la logistique pendant les interventions humanitaires

34. Le PAM viendra en aide aux personnes vulnérables en situation d'insécurité alimentaire, y compris les personnes nouvellement déplacées, les réfugiés et les rapatriés touchés par des chocs, au moyen d'une assistance alimentaire ou de type monétaire non assortie de conditions. Les bénéficiaires seront ciblés géographiquement grâce à des évaluations des besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition guidées par l'analyse différenciée par sexe, notamment des évaluations fondées sur le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire et, au niveau des ménages, à l'aide de critères de vulnérabilité qui tiennent compte des besoins particuliers des hommes, des femmes, des garçons et des filles. Le PAM escompte que le nombre de personnes recevant une assistance non assortie de conditions diminuera progressivement à mesure que les bénéficiaires passeront à une assistance en faveur du renforcement de la résilience à long terme, lorsque les conditions sont favorables. L'assistance fera l'objet d'un suivi à l'aide de la plateforme SCOPE. Sur les sites où les programmes et les projets des partenaires en faveur de la résilience convergent, des efforts plus importants seront déployés pour établir des liens et des dispositifs d'orientation entre ceux qui bénéficient d'une assistance non assortie de conditions pendant les crises et les initiatives en faveur de la résilience qui sont lancées une fois que les crises ont diminué et que les niveaux de sécurité alimentaire et de nutrition s'améliorent. Les orientations seront effectuées en étroite collaboration avec les partenaires axés sur la résilience.
35. Le PAM viendra aussi en aide aux enfants âgés de 6 à 59 mois, aux filles et femmes enceintes et allaitantes et aux personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe touchés par des chocs. Il s'agira notamment de supplémentation alimentaire généralisée, de supplémentation alimentaire ciblée, de programmes de santé et de nutrition maternelles et infantiles, et d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements tenant compte de la problématique hommes-femmes dans le cadre d'un dispositif de nutrition intégré. Le ciblage sera effectué sur le plan géographique, en fonction des taux de malnutrition aiguë globale et des niveaux du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire élevés pendant les crises, et sur le plan individuel, en fonction de l'état nutritionnel à l'aide de

mesures anthropométriques relevées à l'occasion du dépistage des problèmes nutritionnels et des consultations d'orientation. Les hommes, les garçons et les autres membres de la famille dans les ménages bénéficiaires seront touchés par tous les programmes, en particulier par des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, afin de les mobiliser et de souligner leurs responsabilités, s'agissant d'améliorer la nutrition. Des dispositifs d'orientation seront mis en place pour rattacher les bénéficiaires aux filets de sécurité: les familles qui reçoivent une supplémentation alimentaire ciblée seront, après traitement, dirigées vers des projets d'appui aux moyens d'existence mis en œuvre par les partenaires du PAM dans le domaine de la résilience.

36. Le PAM améliorera l'intégration des activités nutritionnelles, y compris des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, afin d'améliorer les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, les choix alimentaires des ménages, les pratiques en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH), la répartition équitable des rôles et des responsabilités entre les hommes et les femmes, et les comportements positifs en matière de santé grâce à une approche multisectorielle. Outre sa collaboration avec l'UNICEF, le PAM travaillera avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) afin d'intégrer des messages sur la nutrition dans les activités pour sensibiliser les adolescents des deux sexes; avec le module de la santé et le module WASH pour ce qui concerne les installations et les informations en matière d'hygiène et d'assainissement; et avec le module de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour la diffusion des messages.
37. Le PAM alignera ses programmes sur les systèmes nationaux, et collaborera étroitement avec les autorités nationales et régionales pour renforcer les capacités et améliorer l'accès aux personnes en situation d'insécurité alimentaire. Ces autorités sont notamment le Ministère des affaires humanitaires et de la gestion des catastrophes et le Ministère de la santé.
38. Pour contribuer à l'accord tripartite conclu entre le Kenya, la Somalie et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le PAM appuiera le retour volontaire des réfugiés et s'efforcera de les inclure dans les programmes de secours en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans les zones de retour. Le PAM viendra également en aide aux personnes déplacées qui reviennent dans leur lieu d'origine, en fonction des besoins évalués.

Effet direct stratégique 2: Les personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées sont mieux à même de résister aux chocs et autres perturbations tout au long de l'année

39. De nombreux Somaliens vulnérables, en particulier les personnes déplacées, ont du mal à faire face à leurs besoins alimentaires et nutritionnels même lorsque les crises ont perdu de leur acuité. D'autres sont confrontés à une insécurité alimentaire chronique en raison de la pauvreté et des chocs auxquels ils sont exposés depuis de nombreuses années. Les activités mises en œuvre au titre de cet effet direct renforceront la résilience des bénéficiaires ciblés, et les aideront à résister aux chocs et aux perturbations tout au long de l'année. Il est conforme au résultat stratégique 1 du PAM et contribue à la réalisation de la cible 1 de l'ODD 2. Cet effet direct est aussi aligné sur l'objectif 4 du plan d'aide humanitaire; les chapitres 7 et 9 du plan national de développement; et les besoins de redressement, s'agissant des moyens d'existence, de l'emploi, de l'éducation, des déplacements et des filets de sécurité, recensés dans l'évaluation de l'impact de la sécheresse et des besoins.

Domaines d'action privilégiés

40. Cet effet direct stratégique est centré sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

41. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:

- Les ménages urbains en situation d'insécurité alimentaire bénéficient d'une assistance au moyen de filets de sécurité sous forme de transferts de type monétaire, assortis ou non de conditions, et d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique hommes-femmes qui permettent d'améliorer leur sécurité alimentaire et leur état nutritionnel et de favoriser l'autosuffisance.
- Les personnes en situation d'insécurité alimentaire bénéficient d'une assistance au moyen de filets de sécurité sous forme de transferts en nature ou de type monétaire assortis de conditions pour suivre une formation professionnelle, et de la remise en état des actifs communautaires et d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique hommes-femmes qui permettent de réduire la vulnérabilité face aux chocs liés au climat et de protéger l'accès à la nourriture.
- Les enfants d'âge scolaire dans les zones ciblées bénéficient d'une assistance au moyen de filets de sécurité sous forme d'un repas nutritif quotidien quand ils vont à l'école. Ils bénéficient également d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique hommes-femmes, ainsi que de l'amélioration des capacités des ministères concernés, ce qui permet de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base et d'augmenter les taux de fréquentation scolaire et de poursuite des études.

Activités essentielles

Activité 2: Fourniture d'une assistance alimentaire et/ou de type monétaire assortie ou non de conditions et de messages sur la nutrition aux personnes en situation d'insécurité alimentaire au moyen de filets de sécurité fiables, y compris des repas scolaires

42. Le PAM viendra en aide aux personnes vulnérables qui sont en situation d'insécurité alimentaire chronique ou temporaire en apportant une assistance au moyen de filets de sécurité fiables et à dimension nutritionnelle, sous forme de distribution de vivres et/ou de transferts de type monétaire. Les bénéficiaires seront ciblés géographiquement, à l'aide d'une analyse tendancielle de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour déterminer les zones et les communautés exposées à des chocs plus fréquents et plus graves et les zones urbaines qui accueillent des personnes déplacées de longue date, et au niveau des ménages, en fonction de critères de vulnérabilité et de participation. Des analyses participatives de la problématique hommes-femmes éclaireront les deux approches.
43. Des transferts assortis de conditions seront fournis à ceux qui sont en mesure d'entreprendre des activités productives permettant de renforcer la résilience face aux chocs et de lutter contre les moteurs du déplacement. Les activités comprendront des formations professionnelles pour de futurs emplois (en particulier pour les jeunes dans les zones urbaines et périurbaines³²), et des projets à dimension nutritionnelle qui créent des actifs (principalement dans les zones rurales, compte tenu des facteurs saisonniers et des besoins des femmes et des hommes de manière équitable). Le PAM s'attachera à resserrer les liens entre la création d'actifs et les autres programmes d'appui aux moyens d'existence (y compris ceux mis en œuvre au titre de l'effet direct stratégique 4), et à soutenir les activités de formation professionnelle et les possibilités d'emploi en fonction des évaluations des besoins du marché et des lacunes. Lors de la sélection des bénéficiaires de transferts assortis de conditions, une attention spéciale sera accordée à certains ménages, comme par exemple ceux dirigés par une femme ou des enfants, ou encore caractérisés par des inégalités au sein des foyers au préjudice des femmes, afin d'éviter de renforcer des normes discriminatoires fondées sur le sexe. Le PAM conclura des partenariats avec le Ministère de

³² Y compris des hommes et des femmes, des personnes déplacées ou non.

la planification, de l'investissement et du développement économique, le Ministère du travail et des affaires sociales, le Ministère de l'éducation et le Ministère de l'agriculture et de l'irrigation, ainsi qu'avec l'UNICEF et la FAO dans le cadre de l'initiative Action commune en faveur de la résilience³³, et avec des consortiums d'ONG axées sur la résilience.

44. Des transferts non assortis de conditions seront fournis dans le cadre d'un filet de sécurité urbain mis en œuvre avec le Gouvernement et les partenaires stratégiques aux personnes les plus vulnérables dans les zones urbaines qui ont peu ou pas de moyens d'existence (en particulier les personnes déplacées de longue date). Les transferts seront maintenus toute l'année, réactifs face aux chocs et susceptibles d'être mis à l'échelle en fonction de l'évolution des besoins et des facteurs saisonniers afin d'éviter que les personnes ne s'enfoncent davantage dans l'insécurité alimentaire. Si possible, des conditions souples seront posées, comme par exemple l'apprentissage des notions financières, la fréquentation de dispensaires et des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements. Si possible, l'accès à l'emploi sera stimulé grâce à une formation en adéquation avec les besoins estimés du marché, et une attention particulière sera accordée à la participation des femmes et aux normes régissant les relations entre les sexes afin de promouvoir l'égalité. Cette approche permettra aux bénéficiaires de sortir de l'assistance une fois en possession d'un emploi et de revenus suffisants pour subvenir à leurs propres besoins, et construira des solutions durables en valorisant le capital humain. Le filet de sécurité urbain guidera l'élaboration d'un filet national de sécurité sociale susceptible d'être mis à l'échelle dans le cadre du programme de protection sociale du Gouvernement et du volet résilience du plan national de développement.
45. Des repas scolaires nutritifs, notamment des aliments composés enrichis, seront fournis aux enfants d'âge scolaire, ciblés conformément au plan stratégique pour le secteur de l'éducation (2017–2021), afin de relever le niveau d'instruction et d'accroître l'assiduité. Tous les élèves de la première à la huitième année dans les écoles sélectionnées recevront des repas. De concert avec l'UNICEF et d'autres parties prenantes, le PAM travaillera en étroite collaboration avec les autorités chargées de l'éducation aux niveaux national et régional pendant l'exécution et le suivi du programme de repas scolaires afin de renforcer leurs capacités à mettre en œuvre des programmes de repas scolaires à dimension nutritionnelle, et veiller à ce que les repas scolaires soient intégrés dans la politique nationale d'éducation, le but est d'encourager la mise à l'échelle et le transfert des responsabilités du programme, ainsi que les mesures visant à lutter contre les inégalités entre les sexes.
46. Une approche intégrée de la nutrition au moyen d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et comportant une dimension nutritionnelle permettra de sensibiliser l'opinion. Les systèmes d'orientation seront renforcés pour faciliter le ciblage des ménages vulnérables sur le plan nutritionnel qui bénéficieront de filets de sécurité. Pour ce qui concerne les repas scolaires, l'intégration de programmes à dimension nutritionnelle permettra de garantir que les écoles dispensent une éducation alimentaire et nutritionnelle aux élèves, en portant une attention particulière aux adolescents des deux sexes, ainsi qu'aux parents et aux enseignants, axée sur la diversification de l'alimentation. Le PAM appuiera les efforts déployés par le Gouvernement pour inscrire l'éducation nutritionnelle des adolescents dans les programmes d'enseignement primaire.

Effet direct stratégique 3: Les enfants en situation d'insécurité alimentaire et souffrant de malnutrition, les adolescentes, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, ainsi que les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance

³³ Connue auparavant sous le nom de Stratégie conjointe de résilience pour la Somalie.

directe dans les zones où les taux de malnutrition aiguë demeurent très élevés, voient leur état nutritionnel s'améliorer tout au long de l'année

47. L'insécurité nutritionnelle qui se prolonge au-delà des périodes de crise est un problème majeur dans certaines régions de la Somalie. Le PAM apportera un soutien nutritionnel intégré, sous forme d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique hommes-femmes associées à une assistance curative et préventive, aux enfants, aux filles et aux femmes enceintes et allaitantes, ainsi qu'aux personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe en situation d'insécurité alimentaire et souffrant de malnutrition dans les zones où les taux de malnutrition demeurent très élevés. L'initiative renforcera la résilience face aux chocs liés à la nutrition et contribuera à une amélioration de l'état nutritionnel tout au long de l'année. Elle est conforme au résultat stratégique 2 du PAM et contribue à la réalisation de la cible 2 de l'ODD 2. Elle est aussi alignée sur les objectifs 2 et 4 du plan d'aide humanitaire, les chapitres 7 et 9 du plan national de développement, et les besoins de récupération nutritionnelle recensés dans l'évaluation de l'impact de la sécheresse et des besoins.

Domaines d'action privilégiés

48. Cet effet direct stratégique est centré sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

49. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe ciblés dans les zones où les taux de malnutrition demeurent très élevés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés pour traiter la malnutrition toute l'année et bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique hommes-femmes, qui stimulent des changements positifs ayant pour effet d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.
 - Les enfants âgés de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, dans les zones où les taux de malnutrition demeurent très élevés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés ou des transferts de type monétaire qui permettent de prévenir la malnutrition toute l'année, et bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique hommes-femmes qui stimulent des changements positifs ayant pour effet d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.
 - Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe ciblés dans les zones où les taux de malnutrition demeurent très élevés bénéficient du renforcement des capacités des agents de la nutrition dans les communautés pour améliorer leur résilience et protéger leur état nutritionnel.

Activités essentielles

Activité 3: Fourniture d'aliments nutritifs spécialisés et de messages sur la nutrition aux enfants, aux adolescentes, aux filles et femmes enceintes et allaitantes, aux personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe pour traiter et prévenir systématiquement la malnutrition et pour stimuler des changements de comportement bénéfiques

50. Le PAM viendra en aide aux enfants âgés de 6 à 23 mois ou de 6 à 59 mois, aux adolescentes, aux filles et femmes enceintes et allaitantes, ainsi qu'aux personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe dans les zones

où les taux de malnutrition aiguë globale demeurent très élevés au moyen d'une enveloppe intégrée de prévention et de traitement des problèmes nutritionnels³⁴. Les bénéficiaires seront ciblés géographiquement, sur la base des districts où les taux de malnutrition aiguë globale et les niveaux du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire demeurent très élevés, et au niveau individuel, en fonction de l'état nutritionnel évalué à l'aide de mesures anthropométriques relevées à l'occasion du dépistage des problèmes nutritionnels et des consultations d'orientation. Les hommes et les garçons seront pris en compte dans tous les programmes, notamment dans le cadre d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, afin de s'assurer de leur mobilisation et de définir clairement leurs responsabilités en matière d'amélioration de la nutrition.

51. L'activité prévoit des interventions à assise communautaire utilisant une stratégie de communication destinée à faire évoluer la société et les comportements qui cible les femmes, les hommes et les adolescents des deux sexes dans les communautés, ainsi que les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe. Les activités de renforcement des capacités dans les communautés comporteront également une formation destinée aux travailleurs sociaux et aux responsables portant sur l'évaluation, l'éducation et le soutien nutritionnels dans le but d'améliorer les orientations et les liens entre les programmes axés sur la nutrition, la résilience et la santé, ce qui profitera aux personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe.
52. Le PAM collaborera avec les autorités nationales et régionales responsables de la santé, et harmonisera ses activités nutritionnelles avec les systèmes nationaux et renforcera les capacités des agents des ministères à mettre en œuvre les activités. L'enregistrement numérique des bénéficiaires des activités nutritionnelles dans SCOPE sera développé, ce qui permettra de faciliter le suivi de l'assistance nutritionnelle, de renforcer les capacités et la fiabilité des systèmes nationaux de santé et d'améliorer les dispositifs d'orientation. Le PAM continuera à travailler en partenariat avec l'UNICEF pour intégrer les directives sur la malnutrition aiguë sévère et modérée et mettre en œuvre les programmes nutritionnels. Le PAM collaborera aussi avec le FNUAP pour intégrer des messages sur la nutrition dans leurs activités afin de toucher les adolescents des deux sexes. Il sera essentiel d'établir des partenariats plus étroits avec les modules de la santé, WASH, de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour améliorer les installations d'hygiène et d'assainissement et la diffusion des messages. Des dispositifs d'orientation accompagneront les activités liées aux filets de sécurité axées sur la résilience. En particulier, les bénéficiaires d'une supplémentation alimentaire ciblée seront orientés, après le traitement, vers des projets liés aux moyens d'existence en concertation avec les partenaires dans le domaine de la résilience.

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2021, les institutions nationales, les acteurs du secteur privés, les petits exploitants et les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel bénéficient de systèmes alimentaires plus résilients, inclusifs et nutritifs

53. Le potentiel des systèmes alimentaires en Somalie est important mais, faute d'investissements et de soutien, ils ne sont pas en mesure d'assurer la disponibilité et l'accessibilité d'aliments nutritifs. Le PAM adopte une approche globale pour remédier à cette lacune, et se concentre sur l'amélioration de la production locale, l'entreposage, l'enrichissement, les normes de qualité et sécurité sanitaire des aliments, et l'accès aux marchés, ainsi que sur la remise en état des principales infrastructures pour appuyer la disponibilité d'aliments nutritifs sur les marchés et créer un système alimentaire équitable résilient face aux chocs. Cet effet direct est conforme au résultat stratégique 4 du PAM et contribue à la réalisation de la cible 4 de l'ODD 2. Il est aussi aligné sur les sections du plan

³⁴ Y compris la supplémentation alimentaire généralisée, la supplémentation alimentaire ciblée, la santé et la nutrition maternelles et infantiles et les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements.

national de développement relatives au développement économique (chapitre 5), à l'infrastructure (chapitre 8) et au renforcement de la résilience (chapitre 9), ainsi que sur les besoins relatifs à la relance de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire recensés dans l'évaluation de l'impact de la sécheresse et des besoins.

Domaines d'action privilégiés

54. Cet effet direct stratégique est centré sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

55. Cinq produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:

- Les petits exploitants et les coopératives agricoles ciblés bénéficient des achats locaux, de la formation sur les pertes après récolte et des liens avec les réseaux de détaillants qui renforcent leur capacité de production et leur sécurité alimentaire.
- Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient du renforcement des capacités du Gouvernement et du secteur privé à améliorer la nutrition grâce au soutien apporté dans le domaine des normes sur l'enrichissement des aliments, la qualité et la sécurité sanitaire des aliments.
- Les populations en situation d'insécurité alimentaire bénéficient de l'amélioration des capacités du Gouvernement à établir et à maintenir des réserves alimentaires publiques et ainsi à améliorer les disponibilités alimentaires.
- Les producteurs du secteur privé bénéficient du partage des connaissances concernant les systèmes d'information sur les marchés et la gestion de la chaîne d'approvisionnement de détail et de gros, ce qui permet d'améliorer les chaînes d'approvisionnement alimentaire.
- Les petits exploitants, les coopératives agricoles et les producteurs du secteur privé bénéficient de la remise en état des principales infrastructures ce qui améliore les chaînes d'approvisionnement alimentaire et les disponibilités alimentaires.

Activités essentielles

Activité 4: Fourniture de services, compétences, actifs et infrastructures pour la remise en état et le renforcement des chaînes d'approvisionnement alimentaire

56. Le PAM aidera les petits exploitants et les coopératives agricoles à stimuler la production grâce aux achats locaux de céréales et de légumes secs et à la formation sur la réduction des pertes après récolte, en s'attachant tout particulièrement à autonomiser les femmes (petits exploitants, pêcheurs et transformateurs). Ceux qui produisent des légumes et des céréales seront reliés aux réseaux de détail, et les produits alimentaires achetés seront distribués aux bénéficiaires du PAM au titre de secours d'urgence ou de transferts relevant des filets de sécurité.
57. Le PAM apportera un soutien technique aux producteurs du secteur privé dans le domaine de la transformation des aliments et des farines composés enrichis destinés aux marchés commerciaux; il collaborera avec les institutions nationales pour élaborer des politiques et des normes de qualité, d'entreposage et de sécurité sanitaire des aliments dans le cadre d'une approche globale. En lien avec ce qui précède, les institutions nationales bénéficieront d'un soutien aux fins de l'établissement de réserves alimentaires publiques efficaces. Un soutien technique, intégrant la problématique hommes-femmes, sera fourni concernant les systèmes d'information sur les marchés et la gestion de la chaîne d'approvisionnement de détail et de gros, en vue de renforcer les chaînes d'approvisionnement alimentaire et d'améliorer la capacité des autorités nationales à venir en aide aux populations en situation d'insécurité alimentaire.

58. Le PAM mettra l'accent sur la remise en état des routes de desserte afin de relier les zones de production dans les quatre grandes régions agricoles aux principaux marchés. Les principaux ports et pistes d'atterrissage seront remis en état pour permettre aux petits exploitants, aux coopératives agricoles et aux acteurs du secteur privé de vendre leurs produits sur les marchés locaux et internationaux.
59. Dans tous les programmes, le PAM développera ses partenariats innovants avec le secteur privé³⁵ et les institutions internationales, et collaborera avec la FAO et le Fonds international de développement agricole qui sont des acteurs stratégiques, s'agissant des systèmes alimentaires.

Effet direct stratégique 5: D'ici à 2021, les institutions nationales disposent de politiques, de capacités et de systèmes plus solides pour venir en aide aux populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

60. Les entreprises somaliennes n'ont cessé de s'étoffer depuis la mise en place de structures politiques formelles en 2012, mais leur capacité à entreprendre des actions de grande envergure pour améliorer et protéger la sécurité alimentaire des populations vulnérables est encore embryonnaire. Le PAM œuvrera aux côtés du Gouvernement au renforcement des politiques, des capacités et des systèmes des institutions nationales afin d'améliorer la responsabilité gouvernementale envers la population somalienne et faire face à ses besoins alimentaires et nutritionnels. Cet effet direct est conforme au résultat stratégique 5 du PAM et contribue à la réalisation de la cible 9 de l'ODD 17. Il est aussi en cohérence avec les chapitres sur la résilience et les institutions du plan national de développement et avec les besoins recensés dans l'évaluation de l'impact de la sécheresse et des besoins concernant la sécurité alimentaire, la nutrition, la protection sociale et les filets de sécurité, la réduction des risques de catastrophes et la remise en état des infrastructures.

Domaines d'action privilégiés

61. Cet effet direct stratégique est centré sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

62. Quatre produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les populations bénéficient de l'établissement d'une politique de sécurité alimentaire et de nutrition et du renforcement des capacités des ministères concernés qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition et contribuent à la stabilité.
 - Les populations vulnérables bénéficient de l'établissement et de la mise en application d'un cadre de protection sociale qui améliore la sécurité alimentaire et la nutrition et contribue à la stabilité.
 - Les populations bénéficient du renforcement des capacités des autorités nationales à mettre en œuvre des systèmes de gestion des catastrophes et d'alerte rapide pour protéger la sécurité alimentaire et la nutrition et contribuer à la stabilité.
 - Les populations bénéficient du renforcement des capacités et des politiques des autorités nationales à appuyer la remise en état des infrastructures portuaires qui permettent d'améliorer l'accès à des aliments nutritifs.

Activités essentielles

Activité 5: Fourniture d'un soutien technique pour le renforcement des politiques, des capacités et des systèmes nationaux

³⁵ Moyennant, par exemple, des coinvestissements dans la meunerie et le commerce électronique avec des détaillants.

63. Conformément à son mandat et à son avantage comparatif, le PAM apportera un soutien en matière d'élaboration des politiques, de planification technique, de développement des systèmes, de suivi et d'évaluation, de compétences statistiques, de formation, de matériel et de détachement de personnel aux institutions suivantes: le Ministère de la santé et autres entités à vocation nutritionnelle (par exemple, le secrétariat de l'initiative Renforcer la nutrition au sein du Cabinet du Premier Ministre) pour ce qui concerne la nutrition; le Ministère de l'agriculture et de l'irrigation et le Ministère de l'élevage et des pâturages pour la sécurité alimentaire; le Ministère des affaires humanitaires et de la gestion des catastrophes pour la gestion des catastrophes et l'alerte rapide; et le Ministère des affaires humanitaires et de la gestion des catastrophes et le Ministère du travail et des affaires sociales pour la protection sociale; le Ministère des ports et du transport maritime pour les infrastructures; et le Ministère de la planification, de l'investissement et du développement économique, aux niveaux fédéral et régional. Par ce soutien, le PAM entend assurer que, d'ici 2021, le Gouvernement a amélioré sa capacité à venir en aide à la population dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de la protection sociale et des infrastructures en lien avec l'alimentation, et à s'adapter au changement climatique, y compris grâce à la gestion des catastrophes et à l'alerte rapide.
64. L'amélioration du suivi, de l'exécution et des politiques aura un effet bénéfique sur tous les Somaliens, et en particulier sur les groupes marginalisés, comme les personnes déplacées, les ménages dirigés par des femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées, contribuant ainsi à la consolidation de l'État et de la paix. La problématique hommes-femmes sera intégrée dans toutes les activités de renforcement des capacités afin de contribuer à réduire les inégalités et faire en sorte que les politiques tiennent compte de cette problématique. Le PAM collaborera avec d'autres organismes des Nations Unies et autres institutions, en particulier la FAO et l'UNICEF, pour tirer parti de leurs avantages comparatifs, et avec le Groupe d'évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition et le Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine pour coordonner les activités menées pour améliorer les capacités de collecte des données d'alerte rapide.

Effet direct stratégique 6: La communauté humanitaire est mieux à même de venir en aide aux personnes vulnérables et de subvenir à leurs besoins toute l'année

65. Les déficits d'infrastructure sont importants en Somalie, et il n'existe pas de services aériens sûrs et fiables couvrant le territoire. Les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies sont l'une des rares options de transport offertes au personnel humanitaire pour venir en aide aux bénéficiaires. Cet effet direct stratégique est conforme au résultat stratégique 8 du PAM et contribue à la réalisation de la cible 16 de l'ODD 17. Il favorise aussi la réalisation de tous les objectifs fixés dans le plan d'aide humanitaire et dans le plan national de développement.

Domaines d'action privilégiés

66. Cet effet direct stratégique est centré sur les interventions face aux crises.

Produits escomptés

67. Un produit permettra d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les populations vulnérables bénéficient des transports sûrs et fiables fournis par les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies aux partenaires grâce auxquels ils peuvent recevoir une assistance efficace et rapide.

Activités essentielles

Activité 6: Fourniture de services aériens à la communauté humanitaire

68. Pour remédier à la faible disponibilité de services aériens commerciaux sûrs en Somalie, le PAM continuera de gérer les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS)

pour permettre aux travailleurs humanitaires d'atteindre les personnes vulnérables et répondre à leurs besoins. L'UNHAS, qui est géré sur la base du recouvrement partiel des coûts, assurera un transport sûr et efficient au moindre coût aux organismes des Nations Unies, aux ONG et à d'autres parties prenantes; acheminera les cargaisons telles que les fournitures médicales et le matériel de grande valeur; et procédera rapidement à l'évacuation de membres de la communauté d'aide humanitaire pour des raisons médicales ou des questions de sécurité³⁶. S'il est avéré que les services commerciaux répondent aux normes aéronautiques des Nations Unies, l'UNHAS cessera ses vols ou en diminuera la fréquence en conséquence.

3.3 Stratégies en matière de transition et de retrait

69. Le présent PSPP constitue une étape importante pour aider la Somalie à atteindre l'objectif Faim zéro, stimuler le développement et assurer la stabilité d'ici à 2030. Des liens plus étroits entre les interventions de secours et les activités en faveur de la résilience permettront d'accroître l'aptitude du peuple somalien à s'adapter aux chocs et à en atténuer les effets, et ainsi de réduire le besoin d'interventions humanitaires prolongées. En renforçant les capacités des institutions nationales, le PAM jettera les bases du futur transfert des responsabilités des activités au Gouvernement somalien. En particulier, le PAM entend transférer la responsabilité des activités concernant la nutrition et l'éducation au Gouvernement à mesure que les capacités des autorités nationales et régionales chargées de la santé et de l'éducation se développent.
70. Le PAM prévoit de passer à un PSP complet après la période des élections de 2020–2021, guidé par la planification des Nations Unies qui doit être entreprise en 2020. En prévision, le PAM collaborera avec les autorités nationales pour adapter l'ODD 2 à la situation, en s'appuyant sur les succès obtenus et sur les enseignements tirés du présent PSPP.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

71. Pendant les trois années de sa mise en œuvre, le PSPP cible près de 3,4 millions de personnes, y compris 1,2 million de personnes ciblées dans le cadre de l'intervention face à la crise. Cinquante-quatre pour cent des bénéficiaires sont des femmes et des filles, ce qui montre combien la lutte contre les inégalités est importante pour stimuler le redressement, favoriser la résilience et pérenniser les gains obtenus dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
72. Le PAM procédera à une planification participative communautaire, un processus inclusif mené sous l'impulsion des communautés qui assure que les femmes et les hommes participent sur un pied d'égalité à la planification, au choix et à la mise en œuvre des programmes. Le PAM effectuera au niveau des ménages, des distributions de vivres et des transferts de type monétaire en faveur des femmes et/ou des hommes, en fonction de données recueillies à l'aide d'évaluations s'appuyant sur l'analyse différenciée par sexe, et favorisera l'accès sans risque et la participation des femmes et des hommes aux marchés. Les procédures permettant de déterminer et d'atténuer les problèmes de protection sont notamment les modalités de transfert souples, les mécanismes de réclamation et de remontée de l'information sans risque et accessibles, les consultations avec les différentes parties prenantes et les principes de sécurisation des distributions. L'identification et le

³⁶ Les modes opératoires normalisés de l'UNHAS concernant les évacuations médicales font référence à l'évacuation d'un individu pour des raisons médicales (membres du personnel des Nations Unies ou d'ONG). Les appareils de l'UNHAS ne sont pas pourvus d'équipement médical permettant de faciliter les évacuations médicales. Le redéploiement ou l'évacuation pour des impératifs de sécurité a pour vocation d'assurer la sûreté et le bien-être du personnel des Nations Unies et d'autres organismes.

ciblage des groupes vulnérables, comme les personnes déplacées, les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées, seront améliorés grâce aux informations recueillies via la plateforme SCOPE et aux mécanismes de suivi et d'évaluation.

73. Le PAM continuera d'enregistrer les données biométriques de tous les bénéficiaires dans SCOPE, ce qui permet de stocker des données de base sur l'âge, le nom et le sexe des membres des ménages et l'emplacement du ménage. Sur la base de ces informations et de consultations avec les communautés, le PAM donnera la priorité aux groupes les plus vulnérables, comme par exemple ceux dirigés par des femmes, ceux comptant des enfants de moins de 5 ans, des personnes handicapées et des personnes de plus de 60 ans.

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DES TRANSFERTS DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ				
Effet direct stratégique	Activité	Femmes/ filles	Hommes/ garçons	Total*
1	1: Fourniture d'une assistance alimentaire et/ou de type monétaire non assortie de conditions, d'aliments nutritifs spécialisés et d'informations et des conseils sur la nutrition favorisant la transformation des relations entre les sexes aux personnes touchées par une crise grâce à la bonne coordination de la sécurité alimentaire et de la logistique pendant les interventions humanitaires	726 314	543 021	1 269 335
2	2: Fourniture d'une assistance alimentaire et/ou de type monétaire assortie ou non de conditions et de messages sur la nutrition aux personnes en situation d'insécurité alimentaire au moyen de filets de sécurité fiables, y compris des repas scolaires	780 082	824 901	1 604 983
3	3: Fourniture d'aliments nutritifs spécialisés et de messages sur la nutrition aux enfants, aux adolescentes, aux filles et femmes enceintes et allaitantes, aux personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe pour traiter et prévenir systématiquement la malnutrition et pour stimuler des changements de comportement bénéfiques	558 207	299 343	857 550
4	4: Fourniture de services, compétences, actifs et infrastructures pour la remise en état et le renforcement des chaînes d'approvisionnement alimentaire	s/o	s/o	s/o
5	5: Fourniture d'un soutien technique pour le renforcement des politiques, des capacités et des systèmes nationaux	s/o	s/o	s/o
6	6: Fourniture de services aériens à la communauté humanitaire	s/o	s/o	s/o
Total*		1 844 595	1 550 937	3 395 532

* Total hors chevauchement des bénéficiaires.

4.2 Transferts

74. Les modalités de transfert seront choisies moyennant l'analyse des besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, l'évaluation des capacités de la chaîne d'approvisionnement, et l'étude de l'efficacité et du coût-efficacité des modalités selon les groupes de populations, les activités et les sites. Les décisions tiendront compte des besoins nutritionnels et des capacités des institutions financières, des négociants et des détaillants.
75. Pour ce qui concerne les rations de secours non assorties de conditions fournies au titre d'interventions face à une crise, dans les zones où les marchés fonctionnent, le PAM distribuera des bons d'alimentation électroniques ou des transferts de type monétaire sans restriction par l'intermédiaire de détaillants agréés et de banques. Le taux des transferts de type monétaire correspondra au niveau de vulnérabilité et au coût des aliments nutritifs locaux conformément aux directives du groupe de travail sur l'assistance monétaire relatives à la composante alimentation du panier de dépenses minimum³⁷. Les deux types de transferts de type monétaire, ainsi que les transferts de produits alimentaires en nature, seront exécutés à l'aide du système SCOPE et de l'authentification des empreintes digitales, pour que seules en bénéficient les personnes ciblées. Les bénéficiaires de bons électroniques auront la possibilité de choisir entre différents articles alimentaires. Les bons constitueront l'essentiel des transferts de type monétaire, mais le PAM continuera, le cas échéant, d'intensifier les aides en espèces polyvalentes. Dans les zones dépourvues de marchés fonctionnels et de détaillants agréés par le PAM, les bénéficiaires recevront une assistance alimentaire en nature, y compris du SuperCereal pour remédier aux carences en micronutriments chez les femmes en âge de procréer, les personnes âgées, les adolescents et les enfants plus âgés.
76. Les transferts en nature ou de type monétaire assortis de conditions en faveur des bénéficiaires des projets de création d'actifs et de formation professionnelle assureront 100 pour cent des besoins en calories du ménage, étant donné l'absence d'autres possibilités de revenu et les besoins énergétiques plus élevés associés au travail. Les transferts de type monétaire non assortis de conditions distribués dans le cadre du filet de sécurité urbain susceptible d'être mis à l'échelle seront calculés pour fournir aux bénéficiaires deux repas par jour, six jours par semaine.
77. Les filets de sécurité sous forme de repas scolaires fourniront des aliments nutritifs aux enfants qui vont à l'école, et couvriront 64 pour cent de leurs besoins en calories.
78. Pour ce qui concerne les rations nutritionnelles, le PAM fournira des suppléments nutritionnels prêts à consommer aux enfants, et du SuperCereal et de l'huile végétale aux filles et femmes enceintes et allaitantes, et aux personnes sous traitement antirétroviral ou antituberculeux sous surveillance directe. Une incitation de type monétaire supplémentaire, sous forme de bons électroniques destinés à l'achat de légumes, sera fournie aux filles et femmes enceintes et allaitantes qui participent aux centres de santé et de nutrition maternelles et infantiles afin de les aider à subvenir à leurs besoins en nutriments, ce qui permettra d'améliorer les résultats en matière de santé et de nutrition. Les aliments disponibles comprennent des légumes frais, des fruits, de la viande et des œufs, le choix des aliments étant lié aux sessions d'éducation en matière de santé et de nutrition.

³⁷ Le panier de dépenses minimales est fonction du prix sur le marché des produits alimentaires de base. Sa valeur varie selon les régions et les conditions sur les marchés locaux.

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ																												
		Effet direct stratégique 1									Effet direct stratégique 2			Effet direct stratégique 3														
		Activité 1									Activité 2			Activité 3														
Type de bénéficiaires		Ménages touchés par une crise									Ménages urbains en situation d'insécurité alimentaire			Enfants d'âge scolaire														
Modalité		Produits alimentaires		Transferts de type monétaire		Produits alimentaires		Produits alimentaires		Produits alimentaires		Transferts de type monétaire		Produits alimentaires		Espèces		Produits alimentaires		Produits alimentaires		Produits alimentaires		Transferts de type monétaire		Produits alimentaires		
Céréales		417									139				417			150										
Légumes secs		56									56				56			30										
Huile		29			25		25				29				29			25		25		25		25		29		25
SuperCereal		56			250		250				56				56			80		250		250		250		56		250
Plumpy'Sup					100																							
Plumpy'Doz											50																	
Total kcal/jour		2 119			540	1 161	272	1 161			272	1 161	1 167		1 161			1 133		540	1 161	272	1 161	272	1 161	1 167		1 161

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	77 722	20 996 706
Légumes secs	12 719	9 351 262
Huiles et matières grasses	14 375	15 191 049
Aliments composés et mélanges	132 180	174 390 336
Autres	0	0
Total (produits alimentaires)	236 997	219 929 353
Transferts de type monétaire		238 176 673
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)		458 106 026

Renforcement des capacités

79. Le PAM collaborera avec les autorités nationales et régionales à tous les stades de la mise en œuvre des programmes dans le cadre de sa stratégie consolidée de renforcement des capacités au titre de l'effet direct stratégique 5. Le PAM dispose d'un vaste réseau d'accords de partenariat avec les ONG nationales et continuera de renforcer les capacités des partenaires à mettre en œuvre et suivre les programmes axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Une attention particulière sera accordée à l'amélioration des capacités des partenaires à intégrer systématiquement la problématique hommes-femmes et la protection dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes.

4.3 Chaîne d'approvisionnement

80. La chaîne d'approvisionnement du PAM est conçue pour assurer l'utilisation des modalités de transfert qui répondent le mieux aux besoins des bénéficiaires, et elle est très efficace et avantageuse pour l'économie locale. Les transferts de type monétaire utilisant les chaînes d'approvisionnement commerciales constituent très souvent la modalité de transfert optimale³⁸. Ceci étant, le PAM a considérablement élargi sa base de détaillants depuis 2016. Là où les marchés fonctionnent mal, le PAM acheminera les produits alimentaires par transport côtier, transport terrestre ou transport aérien, seul ou en combinaison.

81. Les actifs logistiques du PAM se composent notamment d'un réseau important de plateformes de stockage, avec des unités d'entrepôt mobiles, des unités d'entrepôt extérieur étanches à l'eau et au gaz et des conteneurs frigorifiques pour le prépositionnement efficace d'aliments nutritifs thermosensibles. Les produits alimentaires sont acheminés en Somalie via les ports de Berbera, Bossaso, Mogadiscio et Kismayo. Un navire affrété à temps est utilisé pour approvisionner par mer les diverses régions où les routes sont fermées ou inaccessibles, et des appareils sont affrétés de manière ponctuelle pour des aéroportages, le cas échéant. La stratégie de transport terrestre du PAM visera à garder ouverts les couloirs d'accès afin de pouvoir changer facilement d'itinéraire en cas de nécessité.

³⁸ Dans certains endroits et en fonction des saisons, la distribution de produits alimentaires est plus efficace et plus efficace que les transferts de type monétaire. De plus, les produits alimentaires spécialisés sont indispensables pour le traitement de la malnutrition.

82. L'objectif à long terme du PAM est de passer aux transferts de type monétaire et d'optimiser la participation des chaînes d'approvisionnement et du commerce local, ce qui stimulera le commerce national et donc l'économie et les systèmes alimentaires. À cette fin, le PAM améliorera les communications avec les importateurs concernant le nombre attendu de bénéficiaires et donc la demande; conduira des évaluations afin de déterminer les infrastructures de la chaîne d'approvisionnement commerciale existantes, y compris les insuffisances en matière d'équipement et de technologie; et mettra en œuvre des projets d'investissement (remise en état) en collaboration avec le secteur privé qui faciliteront le développement de l'approvisionnement local à long terme. Le PAM achètera les produits alimentaires par le biais du Mécanisme de gestion globale des vivres en passant par Berbera et Mombassa, ce qui réduira les délais et optimisera l'utilisation des ressources.

4.4 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

83. Le PAM intensifiera ses opérations en Somalie, ce qui nécessitera d'augmenter le nombre de membres du personnel au sein du bureau du PAM à Mogadiscio ainsi que dans les quatre bureaux de sections et les cinq bureaux auxiliaires. Dans les sites où les problèmes de sécurité empêchent le personnel de résider, le bureau de liaison à Nairobi (Kenya) appuiera les opérations et accueillera le personnel chargé de l'appui technique aux programmes, de la logistique, des achats, de l'administration, des finances et des technologies de l'information et des communications, qui se rendra régulièrement sur le terrain.
84. La structure organisationnelle du PAM en Somalie maintiendra la souplesse et la capacité voulues pour intensifier les opérations le cas échéant. Des équipes techniques spéciales dirigeront la mise en œuvre des effets directs stratégiques, et le bureau de pays développera les compétences du personnel moyennant la formation. Des efforts particuliers seront faits pour renforcer les capacités du personnel national afin d'assurer la continuité à long terme sur le plan opérationnel et institutionnel.

4.5 Partenariats

85. Tout au long de la mise en œuvre du PSPP, le PAM collaborera avec les institutions gouvernementales aux niveaux national et régional, notamment le Ministère de l'agriculture et de l'irrigation, le Ministère de l'éducation, le Ministère de la santé, le Ministère des affaires humanitaires et de la gestion des catastrophes, le Ministère du travail et des affaires sociales, le Ministère de l'élevage et des pâturages, le Ministère de la planification, de l'investissement et du développement économique, le Ministère des ports et du transport maritime et le secrétariat de l'initiative Renforcer la nutrition.
86. La collaboration étroite nouée avec les Nations Unies et les organisations internationales se poursuivra, notamment avec la FAO et le Fonds international de développement agricole sur les systèmes alimentaires, de même que celle importante établie avec la FAO et l'UNICEF sur les initiatives liées à la résilience dans le cadre de l'Action conjointe en faveur de la résilience. Les partenariats seront renforcés, notamment avec le FNUAP sur les activités nutritionnelles tenant compte de la problématique hommes-femmes, le HCR et l'Organisation internationale pour les migrations sur les solutions à long terme pour les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées, le Programme des Nations Unies pour le développement sur le renforcement des capacités nationales, le groupe thématique sur l'égalité des sexes de l'équipe de pays des Nations Unies³⁹ sur la problématique hommes-femmes, et avec le Groupe d'évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition, le Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine et le projet de gestion de l'information sur l'eau et les terres en Somalie sur le suivi de la sécurité alimentaire. Pour ce

³⁹ Avec la participation notamment du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et autres.

qui concerne les activités de renforcement de la résilience, le PAM s'emploiera à collaborer davantage avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement.

87. Le PAM a conclu plus de 100 accords de partenariat avec des ONG nationales et internationales en Somalie et continuera de coopérer étroitement et de renforcer les capacités, en tirant parti des avantages comparatifs et des compétences des partenaires pour éclairer ses programmes. Le PAM développera SCOPE comme plateforme de services communs au profit des organismes des Nations Unies et des autres partenaires pour enregistrer les bénéficiaires, distribuer l'assistance, suivre les programmes et éviter les chevauchements. Le PAM renforcera aussi les partenariats avec les consortiums axés sur la nutrition et la résilience, comme par exemple le renforcement de la sécurité nutritionnelle dans le centre-sud de la Somalie, la création de communautés résilientes en Somalie et le programme de résilience en Somalie, afin d'améliorer les liens et créer des passerelles en vue du passage du secours à la résilience et au développement. Les organisations de la société civile, en particulier celles qui encouragent l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, participeront aux consultations avec les communautés et à l'élaboration des programmes afin d'attirer l'attention sur les activités et de veiller à ce que les programmes soient en harmonie avec les priorités locales.
88. Le PAM développera les partenariats avec le réseau de distribution et de banque (facilitant le partage d'information et l'analyse des marchés) et collaborera avec les producteurs du secteur privé pour améliorer les chaînes d'approvisionnement alimentaire. Parmi les innovations possibles figurent les coinvestissements dans la meunerie, qui pourront bénéficier des compétences du PAM en matière de normes de qualité et sécurité sanitaire des aliments.
89. Grâce à son travail de codirection du module de la sécurité alimentaire et de direction du module de la logistique, le PAM pourra renforcer les partenariats et fournir une assistance efficace. Dans le cadre du groupe de travail sur l'assistance et les échanges bilatéraux dont il assure la codirection, le PAM coordonnera les interventions de type monétaire avec d'autres acteurs afin d'éviter les chevauchements et les mesures contradictoires et améliorer la mise en œuvre et la gestion des transferts de type monétaire.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

90. Le système de suivi et d'évaluation tenant compte de la problématique hommes-femmes mis en œuvre par le PAM en Somalie sera aligné sur le Cadre de résultats institutionnels. Un plan de suivi, d'examen et d'évaluation a été élaboré afin de garantir que tous les indicateurs de processus, de produit et d'effet direct (avec des données ventilées par âge et par sexe) font l'objet d'un suivi dans les délais prévus. Des évaluations et des examens seront effectués, et les ressources nécessaires affectées, pour mesurer les progrès accomplis par le PAM au regard des objectifs stratégiques. La mise en œuvre des programmes sera ajustée en fonction des conclusions issues des suivis indépendants et des suivis réalisés conjointement avec les autres organismes des Nations Unies, les ONG, les partenaires coopérants, les donateurs et les autorités nationales. Une attention particulière sera accordée au renforcement du cadre de suivi des activités liées aux moyens d'existence, à la nutrition et au renforcement des capacités. Le PAM effectuera deux évaluations décentralisées portant sur l'impact des activités liées à la nutrition et aux filets de sécurité. Les enseignements tirés des évaluations d'impact menées dans d'autres contextes guideront la conception des évaluations et la programmation.
91. La collecte sur site des données relatives aux effets directs, aux produits et aux processus sera effectuée régulièrement par les contrôleurs de terrain du PAM ou par des contrôleurs tiers là où le personnel du PAM rencontre des difficultés d'accès. Pour compléter le suivi sur

site, le centre d'appels de Galkayo procédera à de fréquents contrôles à distance à l'aide de différentes technologies d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité utilisant la téléphonie mobile⁴⁰, notamment lorsque l'accès physique est limité. Cette technologie novatrice fait appel à un logiciel d'analyse de données qui permet une remontée rapide et efficace de l'information. Le centre d'appels sera développé afin de recueillir des données tout au long de l'année et surveiller la situation générale de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans certains points chauds répartis dans l'ensemble du pays. Afin de renforcer les mécanismes de responsabilité du PAM, le centre d'appels continuera de gérer une ligne directe qui offrira aux bénéficiaires un accès direct à l'information et la possibilité de communiquer des informations qui sont prises en considération rapidement.

5.2 Gestion des risques

Risques contextuels

92. En raison du conflit et de l'instabilité politique, l'accès des bénéficiaires à l'aide humanitaire est réduit. L'installation des Chabab dans le sud et le centre de la Somalie représente une menace constante depuis 2006. Grâce aux offensives menées par le Gouvernement somalien et les forces de l'Union africaine, les zones sous administration publique continuent de s'étendre, mais le Gouvernement n'a toujours qu'un contrôle limité sur une partie du sud et du centre du pays. Afin d'atténuer le risque de ne pouvoir venir en aide aux personnes dans le besoin, le PAM collabore avec les acteurs régionaux et nationaux pour souligner la neutralité et l'impartialité de son assistance. Là où il n'a pas d'accès direct, le PAM procède à un suivi à distance et met en œuvre des mesures de transfert novatrices comme la mise en place de zones de desserte dans les lieux accessibles. Tous les programmes intègrent la problématique du conflit dans la mise en œuvre en tenant compte des dynamiques locales, y compris celles des différents clans, grâce à des consultations et des partenariats avec les communautés qui visent à faciliter l'accès et à faire en sorte que les activités du PAM n'accroissent pas les tensions dans le pays.
93. La Somalie est l'un des pays les plus dangereux au monde pour les acteurs humanitaires, et les menaces d'enlèvement et d'attaques terroristes y sont constantes. Pour atténuer ces menaces, le personnel du PAM maintient un profil bas dans les sites dangereux, et toutes les installations du PAM sont conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle des Nations Unies. Dans les zones à haut risque, le PAM utilise des escortes pour tous les déplacements du personnel international et assure une formation très poussée en matière de sécurité. Ces dispositions contribuent au coût élevé que représente la sécurité du personnel en Somalie.
94. La Somalie est exposée à la sécheresse, aux inondations, à des flambées épidémiques et à des chocs socioéconomiques, qui provoquent des déplacements et augmentent les besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Le PAM atténue les risques qui y sont associés au moyen de plans de secours prévoyant une rapide intensification de l'assistance et en exerçant un suivi étroit de la situation afin de pouvoir intervenir rapidement.
95. En raison du manque d'infrastructures et des fermetures de routes, l'acheminement de l'assistance en nature pose des problèmes. Pour y remédier, le PAM utilise si possible des itinéraires alternatifs et a recours aux transferts de type monétaire là où les marchés fonctionnent bien.

Risques programmatiques

96. Les difficultés de ciblage, le manque de capacités et la présence limitée des partenaires coopérants, les dysfonctionnements des marchés qui réduisent l'efficacité des transferts de type monétaire, et le détournement des produits alimentaires pour cause de corruption et

⁴⁰ Notamment la technologie mKormeer pour la collecte numérique de données.

de fraude comptent parmi les risques programmatiques. La résistance des bénéficiaires aux critères de ciblage, en particulier lorsqu'il s'agit d'inégalités entre les sexes et de protection, compromet aussi la réalisation des objectifs du PAM en la matière.

97. Les mesures d'atténuation des risques s'appuient sur la vaste expérience acquise par le PAM en matière de planification de programmes inclusifs et transparents. Le ciblage des bénéficiaires sera amélioré au moyen de consultations et d'actions de sensibilisation des communautés plus importantes, en tirant parti de la stratégie de ciblage mise au point par le module de la sécurité alimentaire et en tenant compte des inégalités entre les sexes dans les critères de ciblage. Pour remédier aux problèmes de capacité et de présence des partenaires au niveau national, le PAM dispensera une formation visant à renforcer leur aptitude à fournir une assistance efficiente et efficace dans tous les sites.
98. Afin d'atténuer le risque potentiel de défaillance des marchés, le PAM surveillera aussi leur fonctionnement tous les mois et mettra en corrélation ses données avec le Groupe d'évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition et le Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine. Si des dysfonctionnements sont détectés, le PAM aura recours dans la mesure du possible à des transferts en nature jusqu'à ce que les marchés fonctionnent à nouveau.
99. Pour remédier aux détournement de produits alimentaires, le PAM a mis en place une stratégie globale de gestion des risques qui prévoit la triangulation des activités de suivi au moyen de visites sur site par le personnel du PAM et des contrôleurs tiers, ainsi que par le centre d'appels; l'utilisation de technologies innovantes pour suivre le mouvement des produits et faire des vérifications ponctuelles des produits en cours d'acheminement; des processus rigoureux d'enquête et de sélection des partenaires coopérants et des transporteurs; et l'utilisation de l'enregistrement biométrique et de la plateforme SCOPE pour suivre la livraison de l'assistance.

Risques institutionnels

100. Les déficits de financement et les ruptures d'approvisionnement pourraient amener le PAM à réduire ses activités, ce qui compromettrait sa réputation et ses relations avec les communautés et les autorités. Pour pallier à ce risque, le PAM a intensifié son action de plaidoyer auprès des donateurs, habituels ou non.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

101. Le budget requis pour mettre en œuvre le présent PSPP d'une durée de trois ans s'élève à 961 millions de dollars, dont 43 pour cent est affecté aux interventions en cas de crise et le reste au renforcement de la résilience au titre de la réorientation de l'approche du PAM. Le budget prévu pour 2019 est supérieur à celui des autres années car le plan d'urgence des secours est intégré dans la première année; les opérations de secours pourront toutefois être mises à l'échelle à tout moment pendant la durée du PSPP, si la situation le demande.
102. Les budgets les plus importants sont réservés aux effets directs stratégiques 1, 2 et 3 car ils prévoient d'importants transferts alimentaires et de type monétaire, tandis que les budgets affectés aux effets directs stratégiques 4, 5 et 6 sont axés sur la fourniture de compétences techniques et de services communs. Le PAM fera en sorte que 15 pour cent de tous les fonds des projets soient alloués à des activités favorisant l'égalité entre les sexes.

TABLEAU 4: BUDGET DE PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)				
Effet direct stratégique	2019	2020	2021	Total
1	157 146 316	100 725 353	78 253 807	336 125 476
2	96 515 267	87 609 451	95 916 531	280 041 249
3	62 408 860	68 155 933	80 385 708	210 950 501
4	11 768 476	11 801 278	11 932 320	35 502 074
5	6 957 398	6 702 273	6 982 802	20 642 473
6	25 553 583	25 881 601	25 929 368	77 364 552
Total	360 349 900	300 875 889	299 400 536	960 626 325

6.2 Perspectives de financement

103. La dotation en ressources des opérations du PAM en Somalie a été dans l'ensemble stable, avec un financement des besoins à hauteur de 65 pour cent en moyenne ces cinq dernières années. Les donateurs ont été réactifs face aux besoins d'urgence, le montant des contributions reçues durant l'intensification des activités de prévention de la famine en 2017 ayant dépassé 400 millions de dollars (82 pour cent des besoins).
104. Compte tenu des entretiens avec les donateurs sur le terrain, il est peu probable que la Somalie attire un niveau de ressources humanitaires dans les années à venir équivalent à celui atteint pendant l'intervention menée face à la sécheresse en 2016–2018, bien que les besoins soient élevés. Les donateurs souhaitent toutefois que l'intervention humanitaire se poursuive pendant que les capacités du Gouvernement et de la population somalienne à se préparer et à résister aux chocs sont renforcées. Les donateurs souhaiteraient voir davantage d'investissements dans la résilience afin de prévenir l'apparition de besoins à grande échelle. La stratégie du présent PSPP est donc tout à fait opportune.

6.3 Stratégie de mobilisation des ressources

105. La stratégie de mobilisation des ressources repose sur trois piliers et prévoit de collaborer étroitement avec les donateurs pour éliminer la faim, comme énoncé dans le présent PSPP. Premièrement, le PAM continuera de collaborer avec les donateurs partenaires qui seront consultés régulièrement et informés des résultats, des gains d'efficacité et de l'évolution des opérations afin de susciter une confiance et un soutien accrus et de renforcer les partenariats.
106. Deuxièmement, le PAM mènera avec le Gouvernement des activités conjointes de sensibilisation en faveur du soutien institutionnel afin de montrer l'adhésion du Gouvernement, renforcer les appels et nouer d'autres partenariats avec les donateurs pour obtenir des résultats collectifs. La mobilisation de fonds menée conjointement avec d'autres organismes comme l'UNICEF et la FAO sera aussi essentielle pour faire valoir l'efficacité économique et le meilleur usage possible de ressources limitées.
107. Troisièmement, pour élargir la base de donateurs et obtenir un soutien plus important en faveur du renforcement de la résilience, le PAM, en étroite concertation avec le Gouvernement, étudiera la possibilité de collaborer avec de nouveaux donateurs partenaires, à savoir les donateurs axés sur le développement, les institutions financières internationales, le secteur privé et les fondations. On cherchera à obtenir des financements pluriannuels pour assurer la continuité des activités et réaliser les objectifs du présent PSPP.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS PROVISoire ÉTABLI POUR LA SOMALIE (2019-2021)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Les personnes en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones touchées par des catastrophes naturelles ou causées par l'homme ont accès à une alimentation suffisante et nutritive et à des aliments nutritifs spécialisés qui permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base pendant et après les chocs

Catégorie d'effet direct correspondante:
Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Domaine d'action privilégié: Intervention face à une crise

Hypothèses:

Aucun conflit ou catastrophe naturelle ne perturbe la production vivrière, la consommation alimentaire ou les mécanismes internes de marché

Les financements de la part des donateurs sont reçus

Indicateurs d'effet direct:

Traitement antirétroviral: taux d'abandon

Traitement antirétroviral: taux de récupération nutritionnelle

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Score de consommation alimentaire

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Traitement antituberculeux: taux d'abandon

Traitement antituberculeux: taux de récupération nutritionnelle

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits:

1. Fourniture d'une assistance alimentaire et/ou de type monétaire non assortie de conditions, d'aliments nutritifs spécialisés et d'informations et des conseils sur la nutrition favorisant la transformation des relations entre les sexes aux personnes touchées par une crise grâce à la bonne coordination de la sécurité alimentaire et de la logistique pendant les interventions humanitaires (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à l'alimentation)

Les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes touchés par une crise dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale sont élevés pendant les crises reçoivent des aliments nutritifs spécialisés ou des transferts de type monétaire qui permettent de prévenir la malnutrition et d'améliorer leur état nutritionnel, et bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements tenant compte de la problématique hommes-femmes qui ont des effets positifs (A: Ressources transférées)

Les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes touchés par une crise dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale sont élevés pendant les crises reçoivent des aliments nutritifs spécialisés ou des transferts de type monétaire qui permettent de prévenir la malnutrition et d'améliorer leur état nutritionnel, et bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements tenant compte de la problématique hommes-femmes qui ont des effets positifs (B: Aliments nutritifs fournis)

Les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes touchés par une crise dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale sont élevés pendant les crises reçoivent des aliments nutritifs spécialisés ou des transferts de type monétaire qui permettent de prévenir la malnutrition et d'améliorer leur état nutritionnel, et bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements tenant compte de la problématique hommes-femmes qui ont des effets positifs (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, et les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe touchés par une crise dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale sont élevés pendant les crises reçoivent des aliments nutritifs spécialisés ciblés qui atténuent la malnutrition, améliorent leur état nutritionnel et bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements tenant compte de la problématique hommes-femmes qui ont des effets bénéfiques (A: Ressources transférées)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, et les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe touchés par une crise dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale sont élevés pendant les crises reçoivent des aliments nutritifs spécialisés ciblés qui atténuent la malnutrition, améliorent leur état nutritionnel et bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements tenant compte de la problématique hommes-femmes qui ont des effets bénéfiques (B: Aliments nutritifs fournis)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, et les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe touchés par une crise dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale sont élevés pendant les crises reçoivent des aliments nutritifs spécialisés ciblés qui atténuent la malnutrition, améliorent leur état nutritionnel et bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements tenant compte de la problématique hommes-femmes qui ont des effets bénéfiques (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les personnes touchées par une crise reçoivent des aliments nutritifs ou des transferts de type monétaire non assortis de conditions qui permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base en temps de crise et qui favorisent la stabilité (A: Ressources transférées)

Les populations touchées par une crise bénéficient de la bonne coordination de la sécurité alimentaire et de la logistique pendant les interventions humanitaires et des plateformes de prestation de services qui fournissent une assistance vitale en temps voulu et de manière responsable (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations touchées par une crise bénéficient de la bonne coordination de la sécurité alimentaire et de la logistique pendant les interventions humanitaires et des plateformes de prestation de services qui fournissent une assistance vitale en temps voulu et de manière responsable (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

Effet direct stratégique 2: Les personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées sont mieux à même de résister aux chocs et autres perturbations tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct correspondante:

Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: Renforcement de la résilience

Hypothèses:

Aucun conflit ou catastrophe naturelle ne perturbe la production vivrière, la consommation alimentaire ou les mécanismes internes de marché, ni les activités de formation

Les financements de la part des donateurs sont reçus

Indicateurs d'effet direct:

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Taux de scolarisation des garçons et des filles

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Ratio filles/garçons

Indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Indice de capacité nationale (repas scolaires)

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base d'actifs

Taux de fidélisation

Activités et produits:**2. Fourniture d'une assistance alimentaire et/ou de type monétaire assortie ou non de conditions et de messages sur la nutrition aux personnes en situation d'insécurité alimentaire au moyen de filets de sécurité fiables, y compris des repas scolaires (Création d'actifs et appui aux moyens d'existence)**

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire bénéficient d'une assistance au moyen de filets de sécurité sous forme de transferts en nature ou de type monétaire assortis de conditions pour suivre une formation professionnelle, et de la remise en état des actifs communautaires et d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique hommes-femmes qui permettent de réduire la vulnérabilité face aux chocs liés au climat et de protéger l'accès à la nourriture (A: Ressources transférées)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire bénéficient d'une assistance au moyen de filets de sécurité sous forme de transferts en nature ou de type monétaire assortis de conditions pour suivre une formation professionnelle, et de la remise en état des actifs communautaires et d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique hommes-femmes qui permettent de réduire la vulnérabilité face aux chocs liés au climat et de protéger l'accès à la nourriture (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire bénéficient d'une assistance au moyen de filets de sécurité sous forme de transferts en nature ou de type monétaire assortis de conditions pour suivre une formation professionnelle, et de la remise en état des actifs communautaires et d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique hommes-femmes qui permettent de réduire la vulnérabilité face aux chocs liés au climat et de protéger l'accès à la nourriture (D: Actifs créés)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire bénéficient d'une assistance au moyen de filets de sécurité sous forme de transferts en nature ou de type monétaire assortis de conditions pour suivre une formation professionnelle, et de la remise en état des actifs communautaires et d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique hommes-femmes qui permettent de réduire la vulnérabilité face aux chocs liés au climat et de protéger l'accès à la nourriture (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les ménages urbains en situation d'insécurité alimentaire bénéficient d'une assistance au moyen de filets de sécurité sous forme de transferts de type monétaire, assortis ou non de conditions, et d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique hommes-femmes qui permettent d'améliorer leur sécurité alimentaire et leur état nutritionnel et de favoriser l'autosuffisance (A: Ressources transférées)

Les ménages urbains en situation d'insécurité alimentaire bénéficient d'une assistance au moyen de filets de sécurité sous forme de transferts de type monétaire, assortis ou non de conditions, et d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique hommes-femmes qui permettent d'améliorer leur sécurité alimentaire et leur état nutritionnel et de favoriser l'autosuffisance (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les enfants d'âge scolaire dans les zones ciblées bénéficient d'une assistance au moyen de filets de sécurité sous forme d'un repas nutritif quotidien quand ils vont à l'école. Ils bénéficient également d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique hommes-femmes, ainsi que de l'amélioration des capacités des ministères concernés, ce qui permet de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base et d'augmenter les taux de fréquentation scolaire et de poursuite des études (A: Ressources transférées)

Les enfants d'âge scolaire dans les zones ciblées bénéficient d'une assistance au moyen de filets de sécurité sous forme d'un repas nutritif quotidien quand ils vont à l'école. Ils bénéficient également d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique hommes-femmes, ainsi que de l'amélioration des capacités des ministères concernés, ce qui permet de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base et d'augmenter les taux de fréquentation scolaire et de poursuite des études (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les enfants d'âge scolaire dans les zones ciblées bénéficient d'une assistance au moyen de filets de sécurité sous forme d'un repas nutritif quotidien quand ils vont à l'école. Ils bénéficient également d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique hommes-femmes, ainsi que de l'amélioration des capacités des ministères concernés, ce qui permet de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base et d'augmenter les taux de fréquentation scolaire et de poursuite des études (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition

Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition

Effet direct stratégique 3: Les enfants en situation d'insécurité alimentaire et souffrant de malnutrition, les adolescentes, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, ainsi que les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe dans les zones où les taux de malnutrition aiguë demeurent très élevés, voient leur état nutritionnel s'améliorer tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct correspondante:

Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées

Domaine d'action privilégié: Renforcement de la résilience

Hypothèses:

Aucun conflit ou catastrophe naturelle ne perturbe la production vivrière ou la consommation alimentaire.

Aucune épidémie de rougeole, de choléra ou de grippe aviaire n'éclate.

Les partenaires fournissent les articles non alimentaires complémentaires tels que l'eau et les installations d'assainissement.

Un nombre suffisant d'agents qualifiés dans le domaine de la nutrition et de la santé sont disponibles.

Tous les bénéficiaires ciblés ont accès aux services nutritionnels et sanitaires de base.

Indicateurs d'effet direct

Traitement antirétroviral: taux d'abandon

Traitement antirétroviral: taux de récupération nutritionnelle

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Traitement antituberculeux: taux d'abandon

Traitement antituberculeux: taux de récupération nutritionnelle

Activités et produits:**3. Fourniture d'aliments nutritifs spécialisés et de messages sur la nutrition aux enfants, aux adolescentes, aux filles et femmes enceintes et allaitantes, aux personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe pour traiter et prévenir systématiquement la malnutrition et pour stimuler des changements de comportement bénéfiques (Traitement nutritionnel)**

Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe ciblés dans les zones où les taux de malnutrition demeurent très élevés bénéficient du renforcement des capacités des agents de la nutrition dans les communautés pour améliorer leur résilience et protéger leur état nutritionnel (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les enfants âgés de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, dans les zones où les taux de malnutrition demeurent très élevés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés ou des transferts de type monétaire qui permettent de prévenir la malnutrition toute l'année, et bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique hommes-femmes qui stimulent des changements positifs ayant pour effet d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition (A: Ressources transférées)

Les enfants âgés de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, dans les zones où les taux de malnutrition demeurent très élevés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés ou des transferts de type monétaire qui permettent de prévenir la malnutrition toute l'année, et bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique hommes-femmes qui stimulent des changements positifs ayant pour effet d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition (B: Aliments nutritifs fournis)

Les enfants âgés de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, dans les zones où les taux de malnutrition demeurent très élevés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés ou des transferts de type monétaire qui permettent de prévenir la malnutrition toute l'année, et bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique hommes-femmes qui stimulent des changements positifs ayant pour effet d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe ciblés dans les zones où les taux de malnutrition demeurent très élevés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés pour traiter la malnutrition toute l'année et bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique hommes-femmes, qui stimulent des changements positifs ayant pour effet d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition (A: Ressources transférées)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe ciblés dans les zones où les taux de malnutrition demeurent très élevés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés pour traiter la malnutrition toute l'année et bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique hommes-femmes, qui stimulent des changements positifs ayant pour effet d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition (B: Aliments nutritifs fournis)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes, les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe ciblés dans les zones où les taux de malnutrition demeurent très élevés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés pour traiter la malnutrition toute l'année et bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique hommes-femmes, qui stimulent des changements positifs ayant pour effet d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire**Résultat stratégique 4: Les systèmes alimentaires sont durables**

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2021, les institutions nationales, les acteurs du secteur privés, les petits exploitants et les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel bénéficient de systèmes alimentaires plus résilients, inclusifs et nutritifs

Catégorie d'effet direct correspondante:
Accroissement de la disponibilité de biens et services publics contribuant à renforcer les systèmes de production alimentaire

Domaine d'action privilégié: Renforcement de la résilience

Indicateurs d'effet direct

Pourcentage de produits alimentaires du PAM achetés à des systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants

Score de capacité Faim zéro

Activités et produits:**4. Fourniture de services, compétences, actifs et infrastructures pour la remise en état et le renforcement des chaînes d'approvisionnement alimentaire (Renforcement des capacités institutionnelles)**

Les populations en situation d'insécurité alimentaire bénéficient de l'amélioration des capacités du Gouvernement à établir et à maintenir des réserves alimentaires publiques et ainsi à améliorer les disponibilités alimentaires (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient du renforcement des capacités du Gouvernement et du secteur privé à améliorer la nutrition grâce au soutien apporté dans le domaine des normes sur l'enrichissement des aliments, la qualité et la sécurité sanitaire des aliments (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les producteurs du secteur privé bénéficient du partage des connaissances concernant les systèmes d'information sur les marchés et la gestion de la chaîne d'approvisionnement de détail et de gros, ce qui permet d'améliorer les chaînes d'approvisionnement alimentaire (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les petits exploitants, les coopératives agricoles et les producteurs du secteur privé bénéficient de la remise en état des principales infrastructures ce qui améliore les chaînes d'approvisionnement alimentaire et les disponibilités alimentaires (L: Investissements consacrés à l'infrastructure et à l'équipement appuyés)

Les petits exploitants et les coopératives agricoles ciblés bénéficient des achats locaux, de la formation sur les pertes après récolte et des liens avec les réseaux de détaillants qui renforcent leur capacité de production et leur sécurité alimentaire (F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD

Résultat stratégique 5: Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD

Effet direct stratégique 5: D'ici à 2021, les institutions nationales disposent de politiques, de capacités et de systèmes plus solides pour venir en aide aux populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Catégorie d'effet direct correspondante:
Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Domaine d'action privilégié: Renforcement de la résilience

Indicateurs d'effet direct

Score de capacité Faim zéro

Activités et produits:**5. Fourniture d'un soutien technique pour le renforcement des politiques, des capacités et des systèmes nationaux (Renforcement des capacités institutionnelles)**

Les populations bénéficient de l'établissement d'une politique de sécurité alimentaire et de nutrition et du renforcement des capacités des ministères concernés qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition et contribuent à la stabilité (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations bénéficient de l'établissement d'une politique de sécurité alimentaire et de nutrition et du renforcement des capacités des ministères concernés qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition et contribuent à la stabilité (I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre)

Les populations bénéficient du renforcement des capacités et des politiques des autorités nationales à appuyer la remise en état des infrastructures portuaires qui permettent d'améliorer l'accès à des aliments nutritifs (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations bénéficient du renforcement des capacités et des politiques des autorités nationales à appuyer la remise en état des infrastructures portuaires qui permettent d'améliorer l'accès à des aliments nutritifs (I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre)

Les populations bénéficient du renforcement des capacités des autorités nationales à mettre en œuvre des systèmes de gestion des catastrophes et d'alerte rapide pour protéger la sécurité alimentaire et la nutrition et contribuer à la stabilité (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations vulnérables bénéficient de l'établissement et de la mise en application d'un cadre de protection sociale qui améliore la sécurité alimentaire et la nutrition et contribue à la stabilité (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations vulnérables bénéficient de l'établissement et de la mise en application d'un cadre de protection sociale qui améliore la sécurité alimentaire et la nutrition et contribue à la stabilité (I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre)

Objectif stratégique 5: Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD**Résultat stratégique 8: Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforce l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD****Effet direct stratégique 6: La communauté humanitaire est mieux à même de venir en aide aux personnes vulnérables et de subvenir à leurs besoins toute l'année**Catégorie d'effet direct correspondante:
Amélioration des plateformes de
coordination communesDomaine d'action privilégié: Intervention
face à une crise**Indicateurs d'effet direct**

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits:**Fournir des services aériens à la communauté humanitaire (Prestation de services et plateformes)**

Les populations vulnérables bénéficient des transports sûrs et fiables fournis par les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies aux partenaires grâce auxquels ils peuvent recevoir une assistance efficiente et rapide (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Résultats transversaux**

C.1.1 Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.1.2 Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Résultats transversaux**

C.2.1 Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans se heurter à des problèmes de protection

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Résultats transversaux**

C.3.1 Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2 Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3 Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (<i>en dollars</i>)							
	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2/ cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 4/ cible 4 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5/ cible 9 de l'ODD 17	Résultat stratégique 8/ cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	Effet direct stratégique 6	
Domaine d'action privilegié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	268 117 596	221 884 955	167 418 040	30 098 821	17 681 681	63 691 215	768 892 308
Mise en œuvre	25 184 558	22 102 833	16 262 418	827 960	301 661	3 702 169	68 381 599
Coûts d'appui directs ajustés (%)	22 308 622	18 961 742	14 395 130	2 408 500	1 399 262	5 249 388	64 722 644
Total partiel	315 610 776	262 949 530	198 075 588	33 335 281	19 382 604	72 642 772	901 996 551
Coûts d'appui indirects (6,5%)	20 514 700	17 091 719	12 874 913	2 166 793	1 259 869	4 721 780	58 629 774
Total	336 125 476	280 041 249	210 950 501	35 502 074	20 642 473	77 364 552	960 626 325

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non-gouvernementale
PSP	plan stratégique de pays provisoire
UNHAS	Services aériens d'aide humanitaire des Nations unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance